DLP 02-11-05004070

LES "PUCES SAUVAGES" DOIVENT-ELLES SAUTER ?

Page16

LE 18e DU MOIS

ISSN 1259-9034

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 122 - NOVEMBRE 2005 - 2,20 EUROS

Un appel : photographiez le 18e

Une série d'initiatives pour recueillir et préserver la mémoire de l'arrondissement. Parmi elles, un "Observatoire photographique". Et un Échomusée à la Goutte d'Or. (Pages15 et 17)

Le mur de Nagui près de la place du Tertre est contesté *(Page 3)*

Candidatures aux conseils de quartier : jusqu'au 14 novembre *(Page 4)*

Critiques contre l'aménagement du bus 60 *(Page 5)*

Nos bibliothèques font la place aux enfants *(Page 7)*

Où en est l'éradication de l'insalubrité *(Page 8)*

La mort de Joël Le Tac ancien député du 18e *(Page 10)*

Bulletin d'abonnement page 17.

L'école Duployé enfin ouverte

Fouad Houiche

La nouvelle école de la rue Émile Duployé ouvre ses portes le 2 novembre. Elle accueille les enfants de maternelle qui jusqu'à présent allaient en classe dans des préfabriqués rue Pïerre-Budin et rue Léon. Avant de rentrer dans les locaux flambant neufs, enfants, parents et enseignants ont pu visiter leur nouvelle école lors d'un déménagement symbolique organisé juste avant les vacances de la Toussaint.

Portes ouvertes des artistes d'Anvers aux Abbesses *(Page 12)*

Histoire : Montmartre et La Chapelle dans la guerre de Cent Ans *(Pages 18 et 19)*

BnF PHS

Bus de nuit

«Vous avez publié ma lettre sur les bus dans le numéro d'octobre. Je veux préciser qu'une des demandes que j'exprimais a été écoutée par la RATP. Il s'agit du réseau de bus de nuit, nettement amélioré, avec deux fois plus de bus. Ce réseau s'appelle désormais Noctilien. C'est surtout le trajet correspondant à la ligne 4 du métro qui, encore une fois, est privilégié, avec la ligne N14 et la ligne N44. Il y a aussi la N15 et la N51 qui longent l'avenue de Clichy, et la circulaire N01 et N02 par les boulevards de Clichy et Rochechouart.

Quant à l'axe Marx-Dormoy - rue de la Chapelle, on note une amélioration de l'ancien bus de nuit SNCF, qui désormais s'appelle N120 et N121 et daigne marquer quelques arrêts, de sorte qu'il ne circule plus tout à fait à vide comme auparavant, plus le N43, qui démarre à Gare de l'Est, mais n'est pas très bien connecté avec les bus remontant de Châtelet (N13 et N14). En espérant que ça viendra…

L'ambiance dans ces bus est correcte en général, maintenant qu'ils sont moins bondés qu'avant. On regrette seulement qu'apparemment les chauffeurs ne puissent pas prévenir la police RATP quand un voyageur a un comportement agressif ou gênant... La RATP devrait, à mon avis, sécuriser ces lignes, car j'ai entendu beaucoup de gens dire qu'ils n'osaient pas les prendre parce qu'il y avait trop de voyous, ce qui globalement est faux malgré quelques cas de troubles.»

Lionel Labosse

Vide-greniers

Deux courriers reçus suite à l'article *"Menaces sur les vide-greniers"*.

«Notre association a organisé le 25 septembre un vide-greniers. La loi du 3 août 2005 (nous attendons le décret d'application) est destinée, nous dit-on, à protéger les PME. Cela n'aurait pas lieu d'être si les vide-greniers étaient tous ce qu'ils devraient être : des manifestations à caractère convivial et populaire, destinées à des particuliers. C'est ce que nous avons réalisé.

Malheureusement, par esprit de lucre ou pour des raisons idéologiques («*Je n'accepte pas n'importe qui*», nous a dit un organisateur), certains vide-greniers ont perdu ce caractère et sont devenus, avec un prix du mètre prohibitif et des restrictions incroyables, des manifestations de professionnels qui ne disent pas leur nom. Appelons les choses par leur nom : un vide-greniers n'est pas une brocante, dont le Petit Larousse donne une définition sans ambiguïté : *"brocante = commerce, métier de brocanteur"*. Cqfd.»

Marcel Delmas
association Les Jardins des Portes Blanches

«Je ne suis pas brocanteur professionnel mais, durant plusieurs mois, disposant pour raisons familiales d'un certain nombre d'objets à vendre, je me suis inscrit comme exposant dans des brocantes et vide-greniers d'Ile-de-France. On dit que la nouvelle loi a été votée sous la pression des brocanteurs installés en boutique, afin d'écarter la concurrence. Si c'est vrai, ils jouent contre leur intérêt, car c'est dans ces vide-greniers que beaucoup d'entre eux s'approvisionnent. Quand je les faisais, j'arrivais très tôt le matin, à 6 h ou 7 h, pour installer mon stand. Les brocanteurs professionnels étaient déjà là, munis de lampes de poche ou de casques avec lampe frontale, et venaient examiner chaque véhicule d'exposant au fur et à mesure du déchargement. Ils retenaient et payaient les objets qui les intéressaient, avant d'aller voir les autres voitures puis d'emporter les lots, si bien qu'à 8 h du matin les meilleures pièces étaient déjà vendues – à eux…»

J. B.

Conseils de quartier

«Vous soulignez dans votre numéro de septembre que le conseil de quartier de Montmartre s'est prononcé pour le projet de "quartier vert Montmartre" à 11 voix contre 6. Ce vote est-il représentatif de ce que veulent les Montmartrois ? A-t-il une légitimité politique ? On peut en douter : 17 personnes ne représenteront jamais correctement l'opinion générale d'un quartier de plus de 10 000 habitants ! En outre, la composition hétérogène des conseils de quartier ne permet pas de savoir quelle portée accorder à ce vote. Il est impossible de dire si ce sont les associations, les habitants ou les "personnes qualifiées" qui soutiennent le projet… Le vote du 23 juin 2005 se révèle une illusion de démocratie locale !

Si on veut réellement impliquer les citoyens dans la vie de leur quartier, il convient de mieux définir le rôle et la composition des conseils de quartier. Il est important que certaines règles soient respectées, comme :

- Les habitants doivent être informés des sujets traités avant la tenue des conseils...

- Si on veut procéder à des votes légitimes, le nombre de conseillers issus de la population doit augmenter (au moins 60 personnes choisies sur des critères sociaux-démographiques).

- Tous les partis politiques doivent être officiellement représentés pour que les habitants puissent connaître les différentes solutions politiques proposées.

C'est important si on veut créer une vraie démocratie locale, qui redonnerait aux habitants le goût de l'action politique.»

Nicolas Jammes

Note de la rédaction : Rappelons que les conseils de quartier sont *consultatifs*, ils sont un lieu de débats. Dans la plupart de leurs réunions, n'importe quel habitant peut venir et participer aux discussions, et pas seulement les membres à part entière du conseil. Les principaux sujets à l'ordre du jour sont annoncés par affiches – peut-être pas assez nombreuses, c'est vrai.

La *légitimité politique*, elle, appartient au conseil d'arrondissement et au Conseil de Paris, formés de personnes *élues* par l'ensemble des électeurs. C'est là que se prennent les décisions, et les partis politiques, du moins ceux qui ont obtenu assez de voix pour avoir des élus, y sont représentés.

Laïcité et vote des femmes

«J'ai lu vos articles sur la loi de séparation des Églises et de l'État. Que cette loi soit une garantie de la liberté d'opinion, c'est évident. Cependant le combat des anticléricaux comportait des ambiguïtés. Par exemple, sur la question du vote des femmes.

En France, c'est seulement en 1944 que les femmes ont obtenu le droit de vote. Pourtant, à plusieurs reprises, des propositions de loi avaient été déposées pour qu'il leur soit reconnu : en 1903, la proposition fut repoussée ; en 1910, Ferdinand Buisson, président de la Ligue des droits de l'homme et auteur d'une nouvelle proposition, ne parvint même pas à la faire inscrire à l'ordre du jour. En 1919, autre proposition, et cette fois les députés votent majoritairement pour... mais le gouvernement Clemenceau s'y oppose et le Sénat, dont l'accord est obligatoire, refuse d'inscrire la question à son ordre du jour.

L'extrême-droite était contre, mais aussi de nombreux sénateurs radicaux, très anticléricaux, qui pensaient que les femmes, sous l'influence des prêtres, voteraient "mal". Autrement dit, ces "républicains" jugeaient dangereux d'accorder le droit de vote à une catégorie de population dont ils craignaient qu'elle vote différemment d'eux !

De même, en 1925, 1928, 1929, 1931, 1932, 1935, les sénateurs, et notamment les radicaux anticléricaux, refusèrent d'examiner la proposition de loi sur le sujet votée par les députés en 1922.»

Catherine Bermont

PETITES ANNONCES

LOGEMENT

■ Jeune couple **cherche studio ou F1** situé dans le 18e.
Tél. 06 87 28 06 94.

COURS, STAGES, ATELIERS

■ **Avocat** américain (professeur à l'École de Formation des Barreaux) donne cours particulier en **anglais juridique** (oral et écrit).
06 33 67 35 28 et gary.huie@free.fr

■ **Cours de chant**. Tous niveaux, débutants appréciés. Méthode basée sur l'activation dans la détente. Mise en place musicale, travail sur la diction, l'interprétation.
Tél. 01 42 58 55 98.

■ Pour préserver votre autonomie, optimiser votre capital santé, il faut vaincre la sédentarité. La section **Gymnastique volontaire** de la Porte Montmartre vous attend pour ses séances de gym d'entretien (six horaires au choix) à la salle Sainte-Hélène, 6 rue Esclangon.
Tél. : 01 46 27 58 34.

TARIFS DES PETITES ANNONCES
passées par des particuliers ou des associations, pour les rubriques suivantes : associations ; logement, offres et demandes ; offres et demandes d'emploi; ventes et achats d'occasion, troc, recherches ; stages, formation ; services non commerciaux; messages personnels.

• **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes**. Paiement à la commande.
• Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. Les commandes doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

Métro ligne 12

Une femme assise sur un strapontin, enfoncée dans sa lecture. Une autre s'installe à côté, un chiot en laisse. Jeune, le jean troué comme il faut au genou droit, tee-shirt orange. Sur ses genoux, un sac jaune lui cachant le torse.

Le toutou commence à lécher les mollets de la dame au livre. Haut-le-cœur, elle retire brusquement la jambe, fusille sa voisine du regard mais ne prononce pas un mot. L'avisée ne semble pas le moins du monde touchée, reste immobile comme une statue, absolument indifférente, les yeux sans regard évidemment habitués à n'embrasser ni rien ni personne. Elle est "à la mode", cool.

A la prochaine station, elle descend et j'arrive enfin à déchiffrer l'inscription sur son tee-shirt : «*Don't leave ME alone*», avec le ME en majuscule et en caractère gras. J'admire le cynisme divinatoire des dessinateurs de tee-shirt. (*Don't leave ME alone* signifie *Ne ME laissez pas seule*).

Heinrich Lussy

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'*Association des amis du 18e du mois*.

76, rue Marcadet, 75018 Paris.
Tél. 01 42 59 34 10.
Fax 01 42 55 16 17. E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les **abonnements** doivent être envoyées **par écrit.**

Pour la publicité : *Inimitables*, 78 quai de la Loire, 75019 Paris, tél. : 01 42 03 65 60,
sauf pour les **petites annonces** qui sont reçues à l'adresse du journal.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Bénédicte de Badereau, Raphaëlle Besse-Desmoulières, Julien Boudisseau, Christine Brethé, Edith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Virginie Chardin, Géraldine Chalencon, Djimmy Chatelain, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Hélène Claudel, Thierry Concord, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Sophie Djouder, Sophie Dolce, Marc Endeweld, Laure Esnard, Anne Farago, Jacqueline Gamblin, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Michael Hugues, Lydie Lansard, Bertrando Lofori, Pascale Marcaggi, Hanna Mbonjo, Noël Monier, Thierry Nectoux, Elise Pailloncy, Patrick Pinter, Rose Pynson, Jacques Ricau, Sabadel, Jean-Louis Saux, Michèle Vacherand. • **Rédaction en chef :** Marie-Pierre Larrivé. • **Maquette :** Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

Le mur de Nagui fait sursauter les défenseurs du site de Montmartre

Nagui, l'animateur télé, a acheté une propriété entre la place du Tertre, la rue du Calvaire et la rue Gabrielle. Il a fait édifier au long de la pente un haut mur, qui suscite le mécontentement de nombreux Montmartrois.

Noël Monier

Thierry Concord

• ***Ci-contre :*** **Nagui a fait surélever de plusieurs mètres le mur le long de l'escalier du Calvaire.**
• ***Ci-dessus :*** **Nagui était cette année le parrain de la Fête des Vendanges. Le voici dans la vigne avec Daniel Vaillant et la marraine Chimène Badi.**

Il ne sera pas question ici de Nagui en tant que présentateur de télévision. Sur cette activité, chacun peut avoir l'opinion qu'il veut. Comparé à d'autres animateurs, on peut le trouver sympathique. Mais Nagui est aussi, depuis quelques mois, propriétaire à Montmartre. Et pas n'importe où : sur un lieu symbolique du site de la Butte et hautement touristique, entre la place du Tertre et la rue Gabrielle, le long de l'escalier de la rue du Calvaire si souvent photographié.

Et en tant que propriétaire, on a l'impression que Nagui a mal mesuré l'attachement minutieux des Montmartrois à leurs sites. Les travaux qu'il a décidés et qui sont en cours actuellement sur cette propriété suscitent l'inquiétude et le mécontentement de nombreux habitants de la Butte.

L'affaire de la terrasse

L'immeuble et le terrain achetés par Nagui avaient été il n'y a pas si longtemps au centre d'une intense polémique dans le quartier : il y avait là un restaurant appelé *Chez Patachou*[1] dont le propriétaire, M. Bordes, avait fait bâtir, sans aucun permis de construire et sur un espace vert protégé, une terrasse prolongeant son restaurant. Faisant écho à la colère de nombreux riverains, l'*Association de défense de Montmartre et du 18e* (ADDM) avait engagé une action en justice.

D'appel en appel, le procès avait duré trois ans, mais finalement l'ADDM avait gagné en 2001 : M. Bordes était condamné à démolir sa terrasse illégale, ce qu'il a fait, et à restaurer l'espace vert, ce qu'il n'a pas fait car peu après il a vendu son restaurant.

Propriété pendant trois ans de la filiale d'une banque, qui n'y a pas effectué de travaux, le bâtiment et l'espace vert qui, en-dessous, dévale la pente le long de l'escalier du Calvaire et jusqu'à la rue Gabrielle, ont finalement été achetés par Nagui.

"Modification de façades"

Le 3 décembre 2004, Nagui obtenait la signature par le maire de Paris d'un permis de construire pour «*réhabilitation d'un bâtiment de quatre étages, sur trois niveaux de sous-sol, à usage d'habitation et de commerce, avec reconstruction de planchers au premier et au troisième étage, modification de la toiture et des façades sur rue et cour*».

L'ADDM avait bien noté le dépôt de cette demande de permis de construire. Elle n'avait vu a priori aucune raison de réagir : et en effet, les travaux réalisés ou à réaliser sur l'immeuble (où, au rez-de-chaussée, une annexe du musée Dali a remplacé l'ancien restaurant) ne posent pas de problèmes concernant le site.

Mais en juin, l'ADDM a été alertée par plusieurs habitants sur les travaux qui commençaient autour de l'espace vert. Notamment, le long de l'escalier du Calvaire, le rehaussement du mur : le mur qui autrefois, surmonté d'une grille, laissait le regard pénétrer sur la pente verte, a vu sa hauteur portée, au point le plus élevé, à près de 8 mètres, empêchant tout regard sur l'espace vert qui dévale la pente.

Quant à cette pente elle-même, on a vu dans les mois suivants des bulldozers s'y attaquer, et notamment créer en bas un espace bétonné qui semble destiné à un emplacement de parking pour accueillir trois ou quatre voitures.

Une de nos lectrices, habitante de l'endroit, Alice Bséréni, nous écrit son émotion : «*Tout un pan de Montmartre blessé, charcuté, raviné, trituré... Aucun descriptif des travaux ne figure à l'entrée du chantier, nulle identification, nulle immatriculation. Un vague panneau cloué sur le portail, avec l'en-tête "Castorama", vide de toute information.*» Le permis de construire, contrairement à ce qu'exige la loi, n'était pas affiché.

«*Curieux*, écrit Alice Bséréni, *pour un chantier de cette importance qui mobilise bennes, grue, échafaudages et même pont suspendu, équipes d'ouvriers... Curieux dans ce quartier où même la couleur d'une porte d'entrée, la pose d'un vélux ou la mise en conformité d'une terrasse de café doivent faire l'objet d'autorisation, où les ravalements sont imposés par injonction et menaces de poursuites... Aucun indice n'informe les riverains, hormis la hargne des contremaîtres si l'on s'avise de leur poser quelques questions...*»

Sur la pente, un seul tronc reste accroché, racines à l'air.

Silence des officiels

L'ADDM a voulu se renseigner. Elle a écrit à la Direction de l'urbanisme de Paris. Pas de réponse. À l'architecte des Bâtiments de France. Pas de réponse. Téléphoné à la mairie du 18e, car le maire Daniel Vaillant avait donné un avis favorable à la demande de permis de construire. Pas davantage de réponse.

Finalement elle a eu un contact avec l'architecte voyer de la Ville de Paris, qui déclare que la demande de permis de construire n'était pas en contradiction avec le *plan d'occupation des sols* qui régit les constructions à Montmartre, et que par conséquent le permis de construire a été attribué sans grand débat. Il serait imprudent, dit-il, de chercher à l'attaquer en justice, car on aurait toutes chances de perdre.

Les réponses de Nagui

L'ADDM a également écrit à Nagui et, puisque l'animateur était cette année le "parrain" de la Fête des Vendanges, lui a fait remettre la lettre en mains propres par le président du conseil de quartier.

Nagui a assuré qu'il avait l'intention de couvrir le mur de lierre pour le rendre plus agréable à regarder, et de planter de grands arbres sur l'espace où autrefois le *restaurant Chez Patachou* avait bâti illégalement sa terrasse.

Pour le reste, Nagui n'aurait pas l'intention de revenir sur ses plans. «*J'ai le droit de préserver mon intimité. Quand je serai dans mon jardin avec mes enfants, je ne veux pas risquer de me trouver sous l'objectif de photographes*», a-t-il expliqué.

L'expression " *modification de façade* " figurant dans l'intitulé du permis de construire pouvait-elle concerner le mur le long de la rue du Calvaire ? Sur le site de la Butte où le respect des hauteurs de bâtiments est une règle absolue sauf en quelques endroits (quelques "dents creuses") strictement énumérées, est-il légal de doubler la hauteur d'un mur clôturant un espace vert ? Et qu'en est-il de la création des places de stationnement sur la pente ? On aimerait des explications.

René Molino

1. *Le restaurant* Chez Patachou *de la place du Tertre n'avait pas été créé par la chanteuse Patachou. Celle-ci, dans les années 50, était la patronne d'un cabaret appelé aussi* Chez Patachou, *situé non pas place du Tertre, mais 13 rue du Mont-Cenis – et où, entre autres, Brassens a débuté.*

BnF PHS

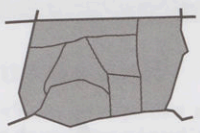

En quête d'Hippolyte le diablotin

Rédigées sur des parchemins, des énigmes mettent à l'épreuve collègues ou amis. Une façon ludique et intelligente de redécouvrir la capitale.

À deux pas de la place des Abbesses se trouve le siège de *Ma langue au chat*, une petite société créée par un passionné d'énigmes en tous genres. Détendre le personnel, mettre à l'épreuve la solidarité et la compétition entre collègues, fêter un anniversaire ou un enterrement de vie de jeune fille… Charles Carmignac et son équipe organisent depuis un an des jeux de rôles à échelle réelle sur mesure pour les entreprises comme pour les particuliers qui en font la demande.

Ils proposent aussi régulièrement de véritables quêtes scénarisées gratuites et ouvertes au grand public. Ces "chasses thématiques" conduisent à travers des recoins secrets de la capitale, en dehors des sentiers battus.

«*Pour créer un univers à part entière, nous imprimons nos textes énigmatiques sur des parchemins,* explique l'initiateur du projet. *Nous avons aussi recours à des magiciens pour faire apparaître des indices tout au long du parcours, histoire que chaque chercheur de trésor ait l'impression d'évoluer dans un monde parallèle peuplé de personnages issus d'un autre âge.*»

Avis de recherche

Le scénario de base de ces chasses au trésor contemporaines est à faire frémir : Hippolyte le diablotin sème la pagaille dans Paris. Un avis de recherche est donc diffusé. La première personne qui remonte la piste et découvre la cachette du fauteur de trouble empoche une récompense de 1 000 euros. Aiguillés par des indices diffusés dans la presse écrite (*Libération*, *Le Parisien*) ou sur les ondes radio (*Oui FM*, *Radio Campus*), les participants doivent faire

appel à leur esprit logique, leur intuition, leur imagination…

Mais une chose est sûre, plonger dans le jeu à corps perdu serait le secret de la réussite. «*C'est troublant de voir à quel point les gens s'investissent et essayent de pénétrer à l'intérieur de nos cerveaux à nous, les auteurs, pour essayer de comprendre où nous voulons en venir et comment nous fonctionnons*, avoue Charles Carmignac.

Un rituel grisant

«*J'invente souvent des énigmes pour ma copine*, dit-il, *c'est un rituel dont nous ne nous lassons pas. Mais je n'ai jamais rien ressenti d'aussi grisant que de rédiger de mystérieuses indications tout en sachant que des milliers de personnes vont passer des heures, parfois même des jours entiers, à essayer de résoudre le problème.*»

Il faut dire que les intrigues de *Ma langue au chat* sont loin d'être de simples petites devinettes, comme en témoigne cet extrait de l'énigme du "Chevalier de sable" : «*Dans les premières lueurs d'un arbre à pommes, vous trouverez son origine. Une couleur et une couleur, qui sont deux prénoms de femme, nous unissent pour toujours. Son nom d'artiste, il vient du mien. Cherchez sa trace, elle n'est pas loin.*» Au moment où ils découvrent cette énigme, les chercheurs de trésor se trouvent place Saint-Georges. Solution ci-dessous.

Florent Trouvé, un des concurrents, n'a pas donné sa langue au chat puisque c'est lui qui a "trouvé" la boîte dorée enfermant le fameux petit démon. Il l'aurait découverte un 18 juin, entre chien et loup, sur un éperon rocheux dominant le "jardin de la vallée Suisse", longeant le "palais de la découverte". Et comme si la magie avait réellement agi sur cette chasse, le vainqueur porte un nom prédestiné. Bizarre, vous avez dit bizarre…

Laure Esnard

❑ Contact : 01 44 92 93 94, et : contact@malangueauchat.com. Site : www.malangueauchat.com

Solution de l'énigme :

Dans les premières lueurs (= *aurore*) d'un arbre à pommes (= *du pin*), vous trouverez son origine (*Aurore Dupin*, nom d'origine de George Sand).

Une couleur et une couleur, qui sont deux prénoms de femme (*Rose et Blanche*), nous unissent pour toujours (*Rose et Blanche* = titre du roman que George Sand et Jules Sandeau ont écrit ensemble). Son nom d'artiste, il vient du mien (Aurore Dupin a pris comme pseudonyme *George Sand* à partir du moment où elle a rencontré Jules Sandeau).

Chercher sa trace, elle n'est pas loin. (De la place Saint-Georges, les concurrents doivent suivre les indications qui mènent au *Musée de la vie romantique*, à deux pas de là. Un musée consacré notamment à George Sand.)

On va renouveler les conseils de quartier : jour J le 29 novembre

Les habitants qui désirent poser leur candidature sont invités à le faire avant le 14 novembre.

Les conseils de quartier, ces espaces de réflexion et de propositions sur la vie locale, créés fin 2002, vont voir leurs membres renouvelés tous ensemble. La date vient d'être fixée, la même pour les huit conseils de l'arrondissement : mardi 29 novembre.

Pour le collège des habitants, ainsi que nous l'avions laissé prévoir (voir *le 18e du mois*, septembre 2005), il a été décidé de n'en renouveler que la moitié «*afin d'éviter une rupture totale, éviter de perdre des gens impliqués et connaissant bien les problèmes et d'être obligés de tout reprendre à zéro*», a déclaré Martine Timsit, l'élue chargée de la démocratie locale.

Ainsi, on garde dans chaque conseil douze conseillers (ceux qui ont annoncé leur volonté de rester) et on procède au tirage au sort de douze nouveaux parmi ceux qui se seront portés candidats.

Les habitants ont jusqu'au 14 novembre pour faire connaître leur candidature auprès du service de la démocratie locale de la mairie. Tous ceux qui participent régulièrement aux réunions publiques des conseils sont spécialement sollicités à "candidater".

Personnes qualifiées : au choix

D'autre part, le collège des associations (dix par conseil) va être totalement renouvelé mais les anciens représentants peuvent, bien sûr, se porter candidats à nouveau. Les associations doivent être membres du CICA ou de la Maison des associations.

Pour le collège des "personnalités qualifiées" , dont la disparition avait été envisagée, il a été décidé une solution de souplesse. C'est maintenant laissé au choix des conseils d'en nommer ou non. Auparavant, il y en avait systématiquement trois. Dorénavant, cela pourra aller de zéro à quatre.

L'élaboration de la nouvelle charte des conseils est terminée et sera présentée au conseil d'arrondissement du 2 novembre.

Enfin, Martine Timsit envisage, pour janvier 2006, d'organiser une journée "Rencontres de la démocratie locale". ■

Impression Diffusion Graphique

L'imprimerie coopérative *au service de votre* communication

de la conception à la diffusion de tous vos documents, un service complet pour répondre à vos besoins

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris
Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49
E- mail : idg18@noos.fr

On va refaire le gazon synthétique aux Poissonniers

Gros travaux en vue au stade des Poissonniers, rue Jean Cocteau : un appel d'offres va être lancé pour la réfection du sol (gazon synthétique) du terrain d'honneur, la rénovation des allées de circulation et l'extension du réseau d'arrosage.

Le stade des Poissonniers avait été le premier à Paris à bénéficier d'un terrain de foot avec gazon synthétique, ce qui représentait un progrès appréciable : durabilité, entretien facile. Ce gazon a maintenant quatorze ans et arrive au bout de sa vie : il faut le refaire. ■

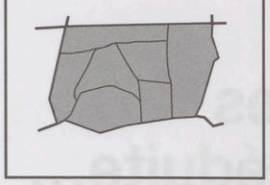

Le bus 60 en Mobilien mobilise... les critiques

Le projet "Mobilien" vise à améliorer le fonctionnement de plusieurs lignes de bus. Le 60 est un des premiers bus concernés. Mais les propositions présentées par la RATP et la mairie ont des conséquences importantes sur la circulation dans plusieurs quartiers...

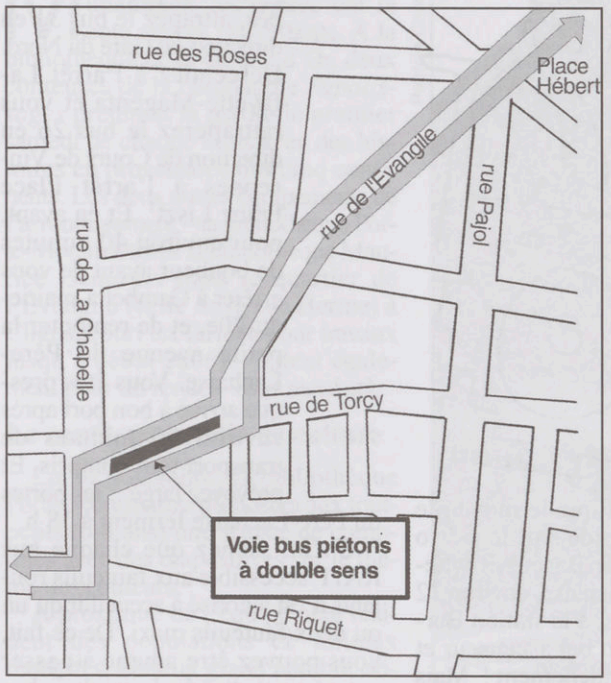

Voici la proposition de modification du trajet du 60 dans la traversée du quartier La Chapelle.

Il prendrait le même parcours à l'aller et au retour, mais pour cela une partie de la rue de Torcy serait interdite aux véhicules privés.

Sur ce plan, les flèches en gris indiquent le parcours prévu pour le bus.

L'entrée prochaine du bus 60 dans le système "Mobilien", et les changements que cela entraînera sur le trajet du bus et sur la circulation dans les rues concernées, suscitent des critiques de riverains.

Venu de la mairie du 20e, en passant par le 19e arrondissement, le bus 60 entre dans le nôtre par la rue de l'Évangile pour trouver son terminus Porte Montmartre, en passant notamment par la place et la rue de Torcy, la rue Ordener, la rue Damrémont...

Personne ne conteste, bien au contraire, l'intérêt d'un projet qui permettra une plus grande fréquence et une meilleure régularité de passage, un allongement des horaires jusqu'à minuit (au lieu de 21 h 30), une information par panneaux lumineux aux arrêts et dans la voiture, une amélioration de l'accès des fauteuils roulants et des poussettes.

Beaucoup de petites rues

Mais cette ligne très fréquentée (plus de 23 000 voyageurs par jour) emprunte, pour mieux desservir les quartiers, pas mal de petites rues, et aussi des voies où les stationnements légaux et illégaux rendent la circulation difficile, comme la rue Ordener. D'où des embouteillages et une grande irrégularité des passages.

Dans ces conditions, augmenter le nombre de bus en circulation ne résoudrait rien. Il faut aménager le trajet de la ligne, modifier la voirie, réduire les places de stationnement et les espaces pour livraisons, changer parfois le sens de la circulation automobile et trouver des itinéraires de délestage pour les voitures privées – et c'est là que le bât blesse.

Les responsables de la Ville et de la RATP ont établi un diagnostic des "points noirs" sur le trajet et proposé à la concertation leurs projets de modification. Il y a eu une réunion publique en mairie en janvier 2005, puis une consultation des conseils de quartier Amiraux-Simplon et Chapelle-Marx-Dormoy, une seconde réunion publique le 29 septembre, réunion du conseil de quartier Clignancourt-Jules-Joffrin le 18 octobre, réunion à programmer pour le quartier Porte-Montmartre. On doit "acter" les décisions fin 2005 et commencer les travaux à l'été 2006.

Sens uniques rue Ordener

Pour l'instant, il est prévu de mettre le 60 en site propre rue de l'Évangile à l'approche de la rue d'Aubervilliers, puis de "réassocier" son trajet dans le quartier de l'Olive, c'est-à-dire de lui faire prendre le même parcours (rue de l'Évangile et rue de Torcy) à l'aller comme au retour – alors qu'actuellement, dans le sens sud-nord, il emprunte les rues Riquet et Pajol. Pour cela, il est prévu de "piétonniser" une partie de la rue de Torcy que seuls le bus et les vélos pourraient emprunter.

Plus loin, il est proposé de mettre la rue Ordener en sens unique, sauf pour les bus, totalement dans sa partie est (entre Marx-Dormoy et boulevard Ornano), puis sur certains tronçons, et de mettre également la partie de la rue Damrémont empruntée par le bus en sens unique (vers le sud).

Enfin, du côté de la Porte Montmartre, il est proposé de déplacer l'arrêt pour faciliter l'accessibilité les jours de marché.

Les rues de "délestage"

Lors des diverses réunions, les critiques concernant les tronçons Évangile et Chapelle ont été mesurées, plutôt en forme d'interrogations.

Au niveau du terminus du 60 à la Porte Montmartre, une demande récurrente, émise notamment par l'élue UMP Roxane Decorte, de prolonger la ligne jusqu'à Saint-Ouen pour permettre la jonction avec la ligne 13 du métro au niveau de la station Garibaldi, s'est vu opposer un refus sec et net de la RATP : «*Hors sujet, il s'agit d'améliorer l'existant, point final, et puis ce serait très cher.*»

En revanche, l'aménagement de la rue Ordener et les itinéraires de délestage proposés (par Ornano et Championnet au nord, ou par les rues Marcadet, Duc et des Cloÿs au sud) ont provoqué un tollé. Le 29 septembre déjà, Daniel Vaillant lui-même avait donné le ton, s'inquiétant *"d'effets pervers"* possibles et soulignant l'étroitesse de la rue des Cloÿs qui, de plus accueille une crèche, une école et un jardin public.

Tout le monde contre

Le 18 octobre, lors du conseil de quartier Clignancourt Jules-Joffrin, ce fut l'unanimité des interventions (moins une voix solitaire) pour clamer l'opposition à cet aspect du projet : «*Aberrant*», «*monstrueux*», «*stupide*», «*vous voulez nous pourrir la vie ?*», «*polluer des petites rues tranquilles ?*», «*ce sera inextricable, un vrai bordel*», «*les concepteurs d'un tel projet connaissent-ils le quartier ?*»...

Pêle-mêle, commerçants de la rue Ordener craignant de perdre leurs chalands, mamans craignant pour leurs petits allant à l'école ou au square, automobilistes se sentant haïs, riverains prédisant des embouteillages monstre sous leurs fenêtres : ils ont protesté, chaque cri applaudi par la salle.

Qu'on leur dise que tout serait fait pour éviter la circulation de transit mais non pour empêcher les dessertes locales, ils n'ont rien voulu entendre. Et puis, ils ont eu l'impression, et ils l'ont dit, que cette concertation n'était qu'alibi, que tout était déjà décidé et qu'on se moquait bien de leur avis.

M.-P. L.

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement

Réunions du conseil d'arrondissement (18 h 30 à la mairie) : mercredi 2 novembre ; lundi 28 novembre.

■ 2 novembre : Un romancier italien, lecture

Chaque premier mercredi du mois, l'association *Les mots dits d'ailleurs* et la librairie Buchladen de la rue Burq proposent la lecture par des comédiens de textes d'un auteur étranger à découvrir. Mercredi 2 novembre à 20 h, extraits de *Je n'ai pas peur*, de l'Italien Niccolo Ammaniti.
(Cave à jazz de *Autour de midi et minuit*, 11 rue Lepic. Entrée libre.)

■ 3 novembre : Le plan de déplacements dans Paris

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau *plan de déplacements dans Paris*, des réunions publiques de concertation sont organisées dans tous les arrondissements. À la mairie du 18e, c'est jeudi 3 novembre, 19 h, avec Denis Baupin, adjoint au maire de Paris.

■ 5 novembre : "François et Ségolène"

Didier Hassoux, journaliste à *Libération* et habitant du 18e, signera samedi 5 novembre, à 18 h, son livre *François et Ségolène* chez Don Doudine, 38 rue Myrha.

■ 5 novembre : Bouquinerie à la Maison verte

Vente de livres, magazines, disques le samedi 5 novembre de 13 h 30 à 16 h 30 au profit de l'action sociale des "Amis de la Maison verte". 127 rue Marcadet. 01 42 54 61 25.

■ 6 novembre : Bernard Noël aux Parvis poétiques

Les Parvis poétiques, animés par Marc Delouze, convient à une lecture-rencontre, dimanche 6 novembre à 16 h 45, avec les poètes Bernard Noël et Claude Bohi. Bernard Noël est l'auteur d'une œuvre abondante, poésie et prose (romans, essais, livres sur la peinture, etc.). À la Fond'action Boris Vian, 6 bis cité Véron (au niveau du 92 bd de Clichy). Entrée libre.

■ 16 novembre : Dîner des Amis de Tirésias

Les *Amis de Tirésias* reprennent leurs dîners littéraires. Mercredi 16 novembre, évocation de Nina Hayat (*"Des youyous et des larmes"*, *"L'indigène aux semelles de vent"*...), à 20 h, restaurant *La Kahina*, 73 rue Marcadet. Chèque de réservation (23 €) à envoyer à : Amis de Tirésias, BP 249, 75866 Paris cedex 18. L'*association des Amis de Tirésias* a été créée autour des éditions Tirésias, domiciliées rue Letort, spécialisées dans

(Suite de l'agenda page 6)

SUR L'AGENDA

(Suitede la page 5)

l'histoire de la Résistance et de la déportation, et dans l'histoire de la décolonisation.

■ 18 novembre : Le Cercle des poètes

Réunion (ouverte à tous) du *Cercle des poètes du 18e*, animé par l'association *La Ruche des arts*, vendredi 18 novembre vers 20 h au *Relais*, 105 rue du Mont-Cenis. Thème libre.

■ 19 novembre : Repas de quartier au Simplon

L'association *Simplon en fêtes* convie, samedi 19 novembre de 19 h à 23 h, les habitants du quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers au repas de quartier, à l'Espace Clignancourt, 140 rue de Clignancourt. Concocter un ou plusieurs plat(s) de son choix ; apporter sa bonne humeur pour rencontrer ses voisins de quartier. Droit d'entrée 2 € par adulte, 1 € par enfant. Contact : 01 42 23 32 76.

■ 19 et 20 novembre : Débats avec ATTAC

Le comité local d'Attac organise les 19 et 20 novembre deux jours de débat, à l'Olympic-café (20 rue Léon) et au LMP (35 rue Léon). Ateliers : "altermondialisme et politique, un nouvel engagement ?" et "consommer autrement" (samedi à 14 h) ; "médias alternatifs" (samedi 16 h 15) ; "quelles alternatives pour l'Europe ?" (dimanche 14 h) ; "l'eau, ressource vitale" (dim. 16 h 15). Plus un concert samedi soir et un film dimanche. Rens. : 01 48 78 09 74 et www.local.attac.org/parisnw

■ 2 décembre : Sur Noël

L'*Église évangélique du Tabernacle*, 163 bis rue Belliard, annonce un débat vendredi 2 décembre à 20 h : "Au cœur de Noël, un conte, une légende, un mythe, une personne ?" (01 46 27 43 12.)

■ 2 décembre : Odile Arrighi signe son livre

Odile Arrighi-Roger signe son livre autobiogrphique, *Testament pour vivre,* vendredi 2 décembre, à partir de 17 h 30, salle de l'Indépendance, 48 rue Duhesme. Enfance rue Véron, adhésion au Parti communiste à 16 ans, Résistance, déportation, retour et militantisme continu. A 81 ans, elle a écrit son histoire «*pour témoigner, clamer qu'il faut toujours le courage de lutter et vivre*».

■ 3 décembre : Déambulation quartier Clignancourt

Le Conseil de quartier Jules Joffrin-Clignancourt organise une "déambulation culturelle et ludique" samedi 3 décembre (11 h à 19 h), départ rue Ramey puis Hermel, Mont-Cenis, Trétaigne, Montcalm, Ruisseau, Poteau.. Stations en cours de route pour chansons, sketches, poèmes, contes... et pour finir apéro au *Relais,* 105 rue du Mont-Cenis. Rens. : Michèle Lassiaz, 06 19 71 33 82.

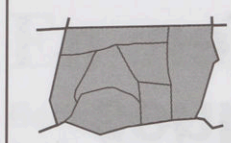

Métro-bus : Voyage sans fin pour les personnes à mobilité réduite…

Se déplacer avec la RATP peut être à la fois une belle aventure qui demande du temps et un cauchemar au quotidien pour les personnes ayant du mal à marcher et les handicapés en fauteuil roulant.

Depuis plusieurs années, la RATP essaie d'aménager son réseau pour ces personnes à mobilité réduite. Déjà des lignes d'autobus ont été équipées afin que les personnes en fauteuil roulant puissent y accéder : dans le bus, plateformes de descente mobiles, et aux arrêts, trottoir aménagé... mais bien sûr, cela suppose que le bus puisse se ranger bien le long du trottoir et donc qu'il n'y ait pas à cet endroit la voiture de quelque automobiliste goujat en stationnement illégal !

90 minutes de Barbès à Père-Lachaise

Mais pour ce qui concerne le métro, les avancées à ce jour sont encore au régime "light".

Un petit état des lieux qui en dit long. Par exemple vous envisagez, par un bel après-midi de printemps, de vous rendre en fauteuil roulant de Barbès au Père-Lachaise afin de dire un p'tit bonjour à un être aimé au jardin du souvenir, ou tout simplement profiter de la verdure. La logique voudrait que le moyen le plus direct et rapide soit le métro (ligne 2, direct de Barbès-Rochechouart à Père-Lachaise, environ 12 minutes). En plus, à la station Barbès, vous avez un bel ascenseur et qui fonctionne actuellement ! Mais le voyage s'arrêtera une fois arrivé sur le quai de la ligne 2.

En effet, il ne vous sera pas possible d'aller ni au Père-Lachaise, ni où que ce soit car aucune autre station de la ligne 2, dans ce sens, n'est équipée pour les fauteuils roulants, et aucune autre ligne de métro sauf la ligne 14 (Saint-Lazare - Bibliothèque) ou bien les lignes RER. La seule solution est d'emprunter les lignes de bus accessibles aux fauteuils roulants.

Si vous partez de Barbès, attrapez le bus 31 en direction de Gare du Nord. Descendez à l'arrêt Lafayette-Magenta et vous rattraperez le bus 26 en direction de Cours de Vincennes à l'arrêt Place Franz Liszt[1]. Et en avant, pour environ 40 minutes de bonheur avant de vous arrêter à Gambetta-mairie-du-20e, et de remonter la petite avenue du Père-Lachaise. Vous êtes presque arrivé à bon port après environ 90 minutes de transport tout compris. Et prévoyez large : les portes du Père-Lachaise ferment à 18 h.

Enfin, sachez que chaque bus RATP accessible aux fauteuils roulants n'est autorisé à accueillir qu'un ou deux fauteuils maxi. De ce fait, vous pouvez être amené à passer votre tour et attendre le prochain bus si le précédent a atteint son quota. Et si, par hasard, vous souhaitiez voyager en duo, il faudra vous séparer le temps du trajet et essayer de vous synchroniser pour vous retrouver à l'arrêt choisi. Alors, bon vent, armez-vous de patience ! Et imaginez le retour !

Virginie Chardin

❑ Pour s'informer, exclusivement à l'attention des personnes à mobilité réduite : 0810 64 64 64 (prix d'un appel local) ou : infomobi.com

1. Les lignes de bus 31 et 26 accessibles aux personnes à mobilité réduites fonctionnent sept jours sur sept, y compris les jours fériés, d'environ 5 h 30 le matin à 0 h ou 0 h 30 le soir

10 kilomètres le 20 novembre en marchant dans le 18e

Vous aimez marcher ? Même si vous n'êtes pas un champion, notez la date du dimanche 20 novembre : c'est la "marche populaire" organisé pour la deuxième fois à Paris par le Comité départemental sportif Léo Lagrange et qui se déroulera sur 10 kilomètres dans le 18e. Départ entre 8 h et 12 h (selon les catégories d'âge) à l'école de l'Évangile, 33 rue de l'Évangile (métro Marx Dormoy), arrivée au même lieu, en passant par la place du Tertre, le Moulin Rouge, etc. Circuit sécurisé. Inscription : 1,80 € par personne.

"Une autre façon de décliner sport-santé, lutte contre la sédentarité, cohésion familiale, intergénérations. Sans oublier la convivialité avec la possibilité de partager un repas à votre arrivée", indiquent les organisateurs. ■

❑ Rens. : 01 46 07 76 61.

Pour une maîtrise de la Ville sur l'évolution commerciale

Le conseil d'arrondissement a adopté, dans sa réunion du 3 octobre, un vœu présenté par Syrine Catahier et les Verts, demandant la mise en place d'un droit de préemption communal sur les fonds de commerce de proximité. En clair, avec ce système, la Ville pourrait être acquéreur prioritaire pour tout fonds d'un "commerce de proximité" mis en vente – ce qui lui donnerait une certaine maîtrise sur l'évolution du tissu commercial, notamment pour empêcher la disparition de commerces alimentaires de détail.

Ce souhait avait déjà été énoncé par des conseillers de divers groupes politiques, le vœu a donc été voté sans difficulté. Mais sa traduction dans les faits pose des problèmes juridiques et financiers, il n'est donc pas certain que le Conseil de Paris le reprenne, du moins dans l'immédiat.■

APICULTURE EN TERRITOIRE PRÉSERVÉ

DE L'APICULTEUR À CHEZ VOUS

4,5 € les 500 g. de miel
2,3 € les 250 g. de miel

ACACIAS & CHÂTAIGNIERS DES LANDES
MONTAGNES DES PYRÉNÉES
TOUTES FLEURS DE LA VALLÉE D'AURE

Contact et dégustation : André 01 42 03 65 60

Nos bibliothèques font la part belle aux enfants

Du conte à la capoeira en passant par le centenaire de Jules Verne, les bibliothèques publiques de notre arrondissement (Maurice-Genevoix, Goutte d'Or, Porte Montmartre) mobilisent conteurs, exposants ou danseurs pour satisfaire la curiosité des plus jeunes.

Mamans et bibliothécaires sont unanimes, les contes ont la cote auprès des enfants. A la bibliothèque de la Goutte d'Or, deux conteuses de la compagnie *Papotissages* prennent la parole le premier samedi de chaque mois avec des histoires en provenance des cinq continents. Les deux autres équipements de l'arrondissement – la bibliothèque Porte-Montmartre et la bibliothèque Maurice Genevoix dans le quartier de l'Évangile (celle de la rue Hermel à Clignancourt est fermée pour travaux jusqu'à début 2006) – optent également pour un rendez-vous mensuel.

Le conte, passerelle de culture

Le 30 novembre, la bibliothèque Porte-Montmartre proposera aux tout-petits (0-4 ans) une séance de comptines avec des diapositives sur le thème des couleurs.

À proximité de l'équipement résident des populations de milieux modestes, dont un grand nombre originaires du Maghreb ou d'Afrique noire. Selon la directrice, les bibliothèques ont un rôle de promotion de la lecture et du livre mais aussi une mission d'éducation et d'intégration dans les quartiers défavorisés. Elle observe que lorsque le milieu culturel n'incite pas à la lecture, lorsque la culture d'origine est de tradition orale, le conte est une passerelle entre l'écrit et l'oral.

Nounours et capoeira

2005 en France, c'est l'année du Brésil. La bibliothèque de la Goutte d'Or la célébrera en novembre : invitation à la samba, organisation d'un *trivial pursuit* spécial Brésil, sélection discographique, démonstration de *capoeira* par des jeunes des favelas de Rio (cf encadré). L'équipe jeunesse est toujours soucieuse de transmettre des valeurs de solidarité et de respect des droits de l'Homme aux plus jeunes.

Patricia Cherqui

Le livre que la petite fille compulse est un magnifique ouvrage de Joëlle Jolivet. Intitulé *Presque tout,* il est à recommander à tous les parents.

Jules Verne, la Terre, la Lune

2005, c'est aussi le centenaire de la mort de Jules Verne. Le mois dernier, la bibliothèque Maurice-Genevoix, rue Tristan-Tzara, a programmé *De la Terre à la Lune*, une animation ludique et interactive où, à l'aide de maquettes animées, de jeux et de petites expériences, l'enfant était amené à comprendre les mouvements de la Terre, les phases de la Lune…

Pour Noël, une collection d'ours en peluche prêtée par une particulière sera exposée. Les jeunes usagers seront encouragés à déposer – temporairement – leur nounours au pied du sapin. Cette exposition sera relayée, le 21 décembre, par la lecture de l'album *Moi, Papa ours*.

La directrice de la bibliothèque est convaincue de l'importance du livre dans la construction de l'individu. Elle explique que l'accès au livre avant l'âge de six ans favorise le processus d'abstraction et qu'il aide l'enfant à tenir ses angoisses à distance.

Les bibliothèques, en partenariat avec les écoles du quartier, organisent des visites pour les classes plusieurs fois par semaine. Selon l'âge des visiteurs, les responsables jeunesse proposent une découverte des lieux, une présentation thématique d'ouvrages ou une initiation à la recherche documentaire.

À la Goutte d'Or, bibliothécaires, élèves, éditeurs, enseignants et documentalistes scolaires se sont regroupés pour participer au *Prix des incorruptibles*, un des rares prix littéraires décernés par de jeunes lecteurs. Selon chaque niveau de classe, de la maternelle à la troisième, les enfants ont récompensé ceux qu'ils ont jugés les meilleurs auteurs de l'année. La lecture s'affiche alors comme un outil de réflexion, de développement de l'esprit critique et permet au jeune de s'enrichir et de grandir.

Le choix des animations

Chaque été, les bibliothécaires de la capitale reçoivent des propositions de la Direction des affaires culturelles de la mairie de Paris. C'est l'association *Paris bibliothèques*, dans le cadre d'un accord avec la Ville de Paris, qui produit et assure la promotion des manifestations. On en dénombre environ quatre cents par an, sachant qu'il y a 64 bibliothèques municipales, dont sept sont spécialisées (littérature policière, arts graphiques, cinéma…). Bon nombre d'actions proposées sont en lien avec les grands événements initiés par le ministère de la Culture, tels que le Salon du livre, *Lire en Fête*, le *Printemps des poètes*, etc., ou les commémorations nationales.

Les bibliothèques peuvent aussi être force de proposition. Elles reçoivent une dotation annuelle pour l'animation culturelle de proximité des mairies d'arrondissement. Pour s'informer sur le détail des manifestations à venir, le guide *En vue* est gratuitement à la disposition des usagers.

Flash-back

À Paris, il existe douze bibliothèques municipales spécialisées en jeunesse. Depuis 2002, la bibliothèque Maurice-Genevoix est devenue tout public. Elle conserve néanmoins un fonds spécialisé très conséquent avec ses 24 000 livres pour enfants.

Petit retour en arrière : en 2001 l'établissement a fermé pendant un an, suite à un quasi-squat par des adolescents et à des actes de vandalisme. (Mêmes faits, même conséquences à la même époque pour le gymnase voisin et le centre d'animation Hébert.) A sa réouverture en février 2002, l'établissement s'est doté d'une section adultes.

La bibliothèque de la Porte Montmartre a elle aussi connu des déboires, notamment des cambriolages, qui ont conduit à une fermeture temporaire et à la disparition de sa discothèque. Aujourd'hui, le terrain de boules qui voisinait l'équipement, inutilisé pendant un moment à cause de difficultés au sein du club de pétanque, est redevenu un lieu de rencontre pacifique des boulistes. Les barreaux aux fenêtres sont les seuls vestiges de cette période agitée.

L'Heure joyeuse

Bien que disposant d'une surface modeste (environ 500 m^2), les bibliothèques Porte-Montmartre et Maurice-Genevoix soignent leur section jeunesse. La première lui réserve l'un de ses deux étages, la seconde une part importante de sa superficie et une salle d'animations.

La bibliothèque Goutte-d'Or, rue Fleury, occupe 934 m^2 sur cinq niveaux dont un étage avec mezzanine pour les enfants. Ouverte fin 1999, elle est la plus récente des bibliothèques municipales. Quant à la plus ancienne bibliothèque jeunesse de la Ville de Paris, elle est dans le 5e arrondissement, date de 1924 et porte le doux nom de *L'Heure Joyeuse*.

Patricia Cherqui

❑ Bibliothèque Goutte-d'Or : 2 rue Fleury, 01 53 09 26 10. • Bibliothèque Maurice-Genevoix : 19 rue Tristan-Tzara, 01 46 07 35 05.
• Bibliothèque Porte Montmartre : 18 avenue de la Porte-Montmartre, 01 42 55 60 20.

Des jeunes Brésiliens rue Fleury

C'est un événement exceptionnel pour une douzaine de Brésiliens âgés de 10 à 18 ans : pour la première fois de leur vie, ils vont sortir de leur *favela* en périphérie de Rio de Janeiro pour venir à Paris, dans le cadre de l'année du Brésil. Le 12 novembre à 15 h, ils se produiront devant les jeunes (ou moins jeunes) usagers de la bibliothèque de la Goutte d'or dans une démonstration de capoeira. Magnifique sport chorégraphié, la capoeira représente pour ces enfants déshérités une échappatoire d'un quotidien désespérant. En gage de solidarité, les spectateurs sont invités à déposer du matériel scolaire, des vêtements d'hiver, voire quelques jouets (dons pécuniaires bienvenus). ■

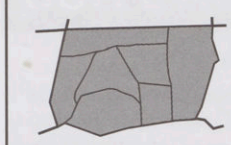

Où en est le plan d'éradication de l'insalubrité dans notre arrondissement

La question des immeubles insalubres est depuis l'été au premier plan de l'actualité. Le quart des immeubles insalubres de Paris sont dans le 18e. Où en est le plan lancé par la municipalité Delanoë pour y remédier ?

Les incendies mortels de l'été dernier, les polémiques à propos des expulsions ordonnées par Nicolas Sarkozy, les débats houleux dans la majorité de gauche au Conseil de Paris, ont remis au premier plan la question des logements insalubres.

Insalubres sont ceux que l'on considère comme inaptes à être habités en raison de leur mauvais état – mais qui la plupart du temps le sont quand même, habités. Près du quart des logements recensés à Paris comme insalubres se situe dans notre 18e arrondissement.

En 2002, neuf mois après son élection, la municipalité Delanoë annonçait le lancement d'un vaste *plan d'éradication de l'habitat insalubre*. Neuf mois, le temps d'une gestation, le temps de recenser ces immeubles et de préparer les décisions administratives et financières.

Où en sommes-nous dans notre arrondissement ?

Insalubrité et péril

Ne pas confondre "immeuble insalubre" et "immeuble en péril". Habiter un immeuble insalubre est une situation anormale à laquelle il faut remédier, mais pas interdite. Mais quand un immeuble présente un danger immédiat (risque d'effondrement, risque sanitaire grave), le préfet de police prend un "arrêté de péril" et l'immeuble doit être évacué immédiatement. C'est en invoquant un "péril" (contesté par certains) que le préfet a fait vider dernièrement, par la force et à grand spectacle, plusieurs immeubles à Paris.

Des procédures très longues

«*Nous sommes dans une phase qui ne se voit pas forcément très bien parce que beaucoup des immeubles recensés comme insalubres sont encore debout*», nous dit Michel Neyreneuf, adjoint chargé de l'urbanisme et du logement à la municipalité du 18e.

«*Avant de détruire ces bâtiments ou, s'ils sont récupérables, d'engager leur réhabilitation en profondeur, il y a des étapes préalables*, explique-t-il. *Dans la plupart des cas, les propriétaires privés ne peuvent pas ou ne veulent pas procéder aux opérations nécessaires. La Ville doit donc d'abord devenir propriétaire de ces immeubles, ensuite les rendre vides, donc reloger les personnes qui les habitent, puis faire élaborer des plans par des architectes, déposer des demandes de permis de construire, lancer des appels d'offres pour choisir les entreprises qui effectueront les travaux. Pour tout cela, il y a des procédures légales obligatoires à respecter, des délais qui peuvent sans doute être raccourcis, mais pas tant que ça.*

" *Il faut aussi dégager les moyens financiers nécessaires et les budgets ne sont pas extensibles à volonté, on ne peut donc pas tout faire en même temps.* "

Mais il affirme : «*À la fin de la mandature, en 2007, les deux tiers des immeubles concernés auront été reconstruits ou réhabilités.*»

Château-Rouge : l'urgence

Plusieurs secteurs du 18e étaient particulièrement concernés.

En premier lieu, Château-Rouge. Le plan de rénovation avait pris plusieurs années de retard sous la municipalité Tiberi. Conséquence : n'étant plus entretenus par leurs propriétaires, beaucoup d'immeubles se dégradaient très vite et cela contribuait aux difficultés croissantes du quartier. Un "plan d'urgence" a été lancé dès 2001, conduit par une société immobilière de la Ville, la Semavip.

57 immeubles étaient à traiter d'urgence (démolition-reconstruction ou réhabilitation profonde). Actuellement, 18 sont livrés ou en travaux. Sur les 39 qui restent, 14 terrains sont nus, 11 immeubles sont vides, les habitants ayant tous été relogés, 14 sont encore habités totalement ou partiellement. Sur les 623 relogements qui étaient à réaliser, 83 % ont été effectués.

À traiter d'urgence également, le "secteur Émile-Duployé". Dans les immeubles vétustes de ce secteur, il ne reste plus qu'un occupant à reloger. Plusieurs chantiers sont en cours ou achevés. L'ouverture de l'école est une étape marquante (voir page 1).

Îlot Caillié, impasse Dupuy

Dans l'îlot Caillié (à l'extrémité sud-est de l'arrondissement, ainsi nommé à cause de la rue Caillié), on comptait près de 150 logements dans les immeubles considérés comme insalubres. La plupart sont maintenant vides après les relogements, on va commencer à voir des travaux. C'est une autre société de la Ville, la SIEMP, qui s'en occupe.

Toujours dans le quartier La Chapelle, autour de l'impasse Dupuy, un plan de réaménagement est prêt avec création d'une nouvelle rue et les premiers travaux devraient commencer avant l'été 2006. (Nous en parlerons en détail dans le prochain numéro).

Des bâtiments très dégradés aussi du côté sud de la rue Riquet, où une série d'immeubles avaient été préemptés par la Ville, sans être aucunement traités par les municipalités précédentes.

Ces bâtiments font partie des 144 insalubres dont la SIEMP a la charge dans le 18e, de même que ceux du secteur rue du Nord - rue Émile Chaine (quartier Simplon) où les travaux sont en cours ou commenceront prochainement.

Il faut y ajouter quelques opérations moins importantes, comme l'impasse du Gué et quelques autres.

Prévention de l'insalubrité

Il faut aussi ajouter une tâche importante : la prévention. Car ça ne servirait à rien de traiter les immeubles insalubres si, dans le même temps, d'autres, faute d'entretien, tombaient à leur tour dans l'insalubrité. Le principal outil pour cela, ce sont les OPAH (opérations programmées d'amélioration de l'habitat) qui permettent aux propriétaires de recevoir des aides financières (prêts avantageux, subventions...)

Noël Monier

L'immeuble du 2 rue Buzelin.

Deux exemples des difficultés rencontrées

2 rue Buzelin

Immeuble recensé depuis longtemps comme insalubre (photo). Il y a eu plusieurs incendies et le toit est troué et remplacé par une bâche. La municipalité a relogé tous ceux qui l'habitaient – ou plutôt presque tous : parce qu'il y avait parmi les habitants des sans-papiers, à qui la loi interdit d'attribuer des logements sociaux. Il faut donc ou bien les jeter à la rue, ou bien trouver d'autres moyens de leur offrir un toit convenable. C'est à quoi s'emploie la mairie du 18e, mais ça prend du temps. En attendant, ils sont là, dans des conditions détestables, vivant au rez-de-chaussée dans une sorte de dortoir...

36 rue de la Charbonnière

La façade de cet immeuble, au coin du boulevard de la Chapelle, fait illusion. Mais à l'intérieur, c'est en très mauvais état, aussi bien le bâtiment sur rue que le bâtiment sur cour en arrière.

Après avoir relogé les habitants, la municipalité voulait démolir et reconstruire. Mais une petite association a engagé une action pour obtenir que le bâtiment soit réhabilité et non démoli.

Ça pose un problème technique : la porte d'entrée sur la rue est étroite, comment y faire passer les machines nécessaires aux travaux de l'immeuble sur cour ? Il faudra sans doute utiliser une grue. Cela retarderait les travaux de nombreux mois, et peut-être alourdirait la facture...

pour réhabiliter leurs immeubles.

Des OPAH ont été menées dans plusieurs quartiers du 18e : Goutte d'Or, Clignancourt-Custine...

Actuellement, une OPAH est en cours à la Chapelle sur une vaste superficie et sera prolongée afin de permettre à tous les propriétaires concernés d'y accéder ; l'organisme chargé d'aider les propriétaires à constituer leur dossier, le PACTE, avait reçu, début septembre, 4 887 personnes, 157 logements ont déjà été réhabilités, 2,7 millions d'euros de subventions ont été accordés pour des travaux.

Noël Monier

Affrontements au Conseil de Paris

La résorption de l'insalubrité suppose une politique active de construction de logements sociaux accessibles à des personnes à bas revenus. Or, construire à Paris se heurte à un obstacle : la rareté des terrains.

Ces derniers mois, des désaccords s'étaient exprimés à ce sujet au sein de la majorité de gauche du Conseil de Paris : le refus absolu par les Verts de construction d'immeubles en hauteur et leur insistance à critiquer la "densification" laissaient croire à un manque d'intérêt de leur part envers la question du logement.

Conscients du problème, les Verts ont décidé de mettre l'accent sur l'exigence de logements *vraiment sociaux*, et pas de logement pour catégories "moyennes".

Le désaccord le plus sérieux portait sur le transfert à l'OPAC (une des sociétés HLM de la Ville), de 16 000 logements anciens gérés jusqu'alors par une autre société, la SAGI. 70 % de ces logements étaient jusqu'alors destinés aux classes moyennes. Le PS voulait leur garder cette destination. Les Verts exigeaient qu'une part importante devienne du logement vraiment social (de catégorie "PLUS"). Ils menaçaient de voter contre la délibération présentée sur ce sujet par le maire de Paris. Leurs voix s'ajoutant à celles de l'opposition de droite, le maire risquait d'être mis en minorité.

Le désaccord s'est réglé en privé, avant la réunion du Conseil de Paris. À terme, 50 % de ces logements (au lieu de 30 %) seront des logements "PLUS" et, sous la pression conjointe des Verts et du PC, le maire a promis de renforcer la part de logements "PLUS" dans la construction.

Dans le 18e, deux immeubles seulement sont concernés par le transfert de la SAGI à l'OPAC. ■

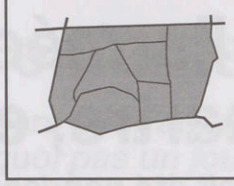

Journées du bénévolat : premier test à la Maison des associations

Elles ont révélé les difficultés rencontrées par de nombreuses associations pour trouver des bénévoles, surtout acceptant de s'investir dans la durée.

Dur ! Dès le printemps, un petit groupe d'une dizaine d'associations du 18e avait commencé à se réunir pour tenter de résoudre un problème commun : comment trouver des bénévoles. À l'évidence, les premières *Journées du bénévolat* organisées, du 14 au 16 octobre, à la Maison des associations n'ont pu répondre à cette attente, faute d'un nombre suffisant de participants.

Aux premières heures de la manifestation, la directrice de la Maison, Brigitte Bâtonnier, avait déjà le trac. Elle n'était guère plus rassurée le lendemain matin, alors que la mairie de l'arrondissement consacrait précisément un CICA au bénévolat (voir encadré). Au même moment, les représentants de quelques associations, aussi différentes que les *Parents d'enfants déficients visuels*, la *Confédération nationale du logement* (CNL), *Entraide scolaire amicale*, *Solidarité Jean-Merlin* (à destination des SDF) ou le *Secours populaire*, attendaient patiemment d'éventuels "clients".

«*Je pense qu'en une journée, nous n'avons fait qu'un seul recrutement sérieux*», confiait une représentante d'*Entraide scolaire amicale*, l'une des associations les plus actives dans l'organisation de ces *Journées du bénévolat*. Celle-ci, justement, "utilise", "emploie", dans le 18e, soixante-huit bénévoles, dont seulement quatre retraités, pour du soutien scolaire à raison d'une heure par semaine au domicile de l'enfant. C'est peu contraignant, pourtant cela suffit parfois à décourager les bonnes volontés.

Les associations, surtout dans les domaines sociaux les plus sensibles (alphabétisation, aide caritative, soutien scolaire, etc.), attendent du bénévole qu'il puisse s'engager «*au moins sur une année*». Ce que ne peut pas faire, par exemple, un demandeur d'emploi, toujours susceptible de retrouver un jour une activité rémunérée.

Il reste que les Journées du bénévolat n'auront pas été inutiles. Elles ont permis à des associations de se connaître entre elles : une spécialiste du "sans domicile fixe" a ainsi découvert, sous nos yeux, sa proximité avec la vieille CNL…

Jean-Louis Saux

❑ *En septembre, l'association* Espace bénévolat, *domiciliée 130 rue des Poissonniers, avait organisé ses propres "3 J du bénévolat".*

Quelques questions sur l'accueil des bénévoles

La réunion du CICA ("comité d'information et de concertation d'arrondissement", réunissant des élus et des représentants des associations) consacrée au bénévolat, a pris pour une part la forme d'un "théâtre-forum" animé par l'équipe du *Théâtre Arc-en-Ciel* qui, à travers des techniques de jeu dramatique, propose aux gens des moyens originaux d'exprimer et de confronter leurs idées (voir *Le 18e du mois*, mai 2005).

Si deux ou trois personnes, dérangées par ce débat "pas comme d'habitude", ont quitté la salle, la quarantaine de personnes restées est entrée dans le jeu.

Un débat s'est instauré, alimenté aussi par des intervenants spécialistes des problèmes des associations.

Florence Spitz-Ernott, directrice de *Bénévolat Formation*, a souligné la nécessité pour les associations de bien se préparer à accueillir les bénévoles : un projet associatif clair, des missions définies et articulées avec celles d'éventuels salariés...

Une autre intervenante a évoqué la difficulté de trouver des bénévoles s'investissant dans les conseils d'administration et la gestion des associations : cela tient pour partie à l'évolution des modes d'engagement citoyen, davantage tournés vers l'agir et pour des interventions plus limitées dans le temps.

Des mesures ont été suggérées pour améliorer les conditions des bénévoles : congé bénévolat, crédits temps...

Une question posée aussi : parfois, les "anciens" de l'association n'ont-ils pas du mal à laisser de la place aux nouveaux venus ?

Géraldine Chalencon

En marche avec nos aînés

L'association Emana ("En marche avec nos aînés") a vu le jour dans notre arrondissement en 2004. Elle a pour objectif de réduire l'isolement et la solitude des personnes âgées. Pour entretenir un lien social avec la personne âgée en situation d'isolement, des actes simples peuvent être réalisés par tous (visites d'attention, aide aux courses…).

Si vous voulez participer aux actions de l'association, écrire à : Emana, boîte 62, Maison des associations, 15 passage Ramey, 75018 Paris
– ou téléphoner à : 01 42 55 29 19.

OUVERTURE
PROMOTION
PRÉSENTATION

24 000
FLYERS
carte postale 350 gr/m² recto verso

CRÉÉS
IMPRIMÉS
DISTRIBUÉS

2 400 € HT

8 000 ex. - 999 € HT
16 000 ex. - 1 700 € HT

ADN GRAPHICS
Tél. 01 42 54 01 61
162 rue Ordener
75018 PARIS

Joël Le Tac, soldat de l'armée des ombres puis député de Montmartre, est mort

Joël Le Tac, qui vient de mourir à 87 ans, avait été pendant vingt-trois ans député de Montmartre-Clignancourt. Durant la guerre de 39-45, il avait été un des héros de la France libre, effectuant des missions clandestines en France occupée, arrêté et déporté.

D.R.

Joël Le Tac (à droite), en 1969, avec Anatole, le garde-champêtre de la Commune libre de Montmartre (à gauche) et Mick, la cantinière. Au centre, on reconnaît Jean-Pierre Nicol, qui fut le suppléant de Le Tac.

Yvonne Le Tac[1], directrice de l'école de la rue Antoinette dans le quartier des Abbesses (cette rue porte aujourd'hui son nom) jusqu'à sa retraite en 1938, avait trois fils : Roger, Yves, Joël. Sous l'occupation allemande, Yvonne, son mari André, ses fils Yves et Joël ont participé très activement à la Résistance, ont été arrêtés, emprisonnés. Yvonne, Yves et Joël ont été déportés en camp de concentration. Ils ont eu la chance de survivre.

Après la guerre, Joël Le Tac a mené une activité publique importante : après un court passage dans les services secrets, il s'engage en 1951 dans le bataillon français de l'ONU en Corée. En 1953, il devient grand reporter à *Paris-Match*. Correspondant de guerre, il couvre le conflit d'Indochine puis celui d'Algérie. Il est élu en 1958 député gaulliste du 18e arrondissement, réélu sans interruption dans la circonscription Montmartre-Clignancourt pendant vingt-trois ans.

Parachuté en France occupée

Son action durant la période noire de l'occupation ressemble à un roman d'aventures. Il a 21 ans au début de la guerre, il est mobilisé. Le 22 juin 1940, après l'effondrement des armées françaises, Pétain signe l'armistice, la France passe sous la botte hitlérienne. Joël Le Tac n'accepte pas. Il gagne l'Angleterre, d'où le général De Gaulle a lancé le 18 juin son appel à continuer le combat. Il s'engage dans une compagnie de parachutistes de la France libre dont l'objectif est d'accomplir des missions en France occupée.

Il suit un entraînement intensif, durant lequel il apprend notamment comment réaliser des sabotages. Le 12 mars 1941 il s'envole de Londres pour une mission baptisée *Savane*, première opération parachutée en France pendant la guerre. Il rejoint ce qu'on appellera "l'armée des ombres", qui s'organise en France à travers mille difficultés. Il participe à la destruction d'une centrale électrique et surtout à l'organisation de contacts entre Londres et la Résistance intérieure.

Le retour en Angleterre est prévu le 30 mars, une embarcation doit venir reprendre clandestinement à St-Gilles-Croix-de-Vie Joël et cinq camarades parachutés en même temps que lui. Le 30, le bateau ne peut approcher des côtes. Attente anxieuse, on écoute les messages codés de la radio de Londres. Nouveau rendez-vous le 4 avril. Le canoë qui se présente est trop léger pour embarquer les six hommes, deux doivent rester. Joël reste. Il lui faudra rejoindre l'Angleterre par ses propres moyens.

La maison des clandestins

Grâce à ses contacts dans la Résistance, il se rend sous une fausse identité à Marseille où il s'adresse en vain au consulat américain (les États-Unis ne sont pas encore en guerre), il regagne Paris, puis Toulouse où le réseau *Liberté* lui trouve finalement un moyen de passer en Espagne.

Retour à Londres, et nouvelle mission en France, *Joséphine B* : aider à la mise sur pied en Bretagne d'un réseau d'action doté de voitures et de moyens radio, d'un service de propagande, recenser des terrains d'atterrissage et de parachutage d'armes... Il entre pour cela en contact avec les réseaux *Bête noire* (réseau d'agents SNCF) et *Ajoncs d'or* (réseau d'étudiants).

En Bretagne il retrouve en secret ses parents qui ont pris leur retraite dans une maison au bord d'une côte rocheuse, à Saint-Pabu. Avec eux et avec son frère Yves, qui milite dans la Résistance intérieure, il organise un lieu de débarquements et réembarquements secrets dans une crique déserte. La maison de l'ancienne institutrice devient un lieu d'accueil permanent pour des clandestins.

Janvier 42, retour en Angleterre. Nouvelle mission peu après, avec comme objectifs la destruction de la grande écluse de Saint-Nazaire et l'attaque d'une escadrille allemande basée à Rennes. C'est là, à Rennes, qu'il est arrêté. Emprisonné quinze mois, dont treize dans un isolement total, il est ensuite transféré au camp de concentration du Struthof en Alsace, puis successivement dans plusieurs autres camps, finalement à Bergen-Belsen où les armées alliées le libèrent en avril 1945.

La publicité à la télé

Comme député après 1958, il se fait remarquer pour son franc-parler. En 1968, son rapport sur la publicité clandestine à la télévision qui permettait à certains présentateurs et dirigeants de toucher beaucoup d'argent en sous-main, fait des vagues. Il devient ensuite rapporteur à l'Assemblée nationale du budget de l'ORTF.

Jean-Pierre Nicol, qui était son suppléant lors des élections de 1981, nous dit : «*Il n'aimait pas se vanter en rappelant ses années de guerre, et dans les batailles politiques il respectait ses concurrents, il ne disait pas ses "ennemis", sauf pour les ultras de l'OAS et le Front national.*»

«*Je me souviens,* raconte Jean-Pierre Nicol, *d'un jour où au marché il a aidé une vieille dame à porter jusque chez elle son cabas trop lourd. "Monsieur Joël, vous reviendrez la semaine prochaine ?", lui a demandé la vieille dame. Il est revenu. Il s'intéressait beaucoup, entre autres, aux problèmes des personnes âgées.*»

Directeur de l'INA

À l'élection présidentielle de 1981, il soutient au premier tour la candidature de Chirac puis, celui-ci ayant été éliminé au profit de Giscard, Joël Le Tac appelle à voter au second tour pour Mitterrand. Il est à nouveau candidat gaulliste à l'élection législative qui suit, mais est cette fois battu par Bertrand Delanoë.

Il dirige ensuite l'Institut national de l'audiovisuel (INA), qu'il quitte quinze mois plus tard en claquant la porte, mécontent de l'insuffisance des moyens qui lui sont donnés. Il a aussi présidé le *Conseil international des radios et télévisions francophones*.

Il est mort le 8 octobre dernier à l'âge de 87 ans. Il était Compagnon de la Libération. Après son décès, il ne restait plus que 87 Compagnons de la Libération en vie.

Noël Monier

1. *Sur l'histoire d'Yvonne Le Tac (morte en 1957), il faut lire sa biographie écrite par sa petite-fille Monique :* "Yvonne Le Tac, une femme dans le siècle"*, éditions Tirésias.*

Appel à la mémoire pour une expo sur les enfants juifs déportés

L'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés du 18e arrondissement (AMEJD 18) prépare pour début 2006 une exposition *Enfants juifs de Montmartre* et recherche des documents (lettres, photos, dessins…) pour l'illustrer. Elle lance un appel à tous ceux qui en posséderaient et demande de les adresser à Éric Masse, pasteur de la *Maison verte* et vice-président de l'association, au 127, rue Marcadet, 75018 Paris.

Depuis plusieurs années, l'AMEJD organise dans les écoles de l'arrondissement des poses de plaques à la mémoire des élèves de ces écoles qui ont été déportés par les nazis : 11 000 enfants de France ont été envoyés dans les camps où la quasi-totalité sont morts, dont plus de 700 dans le 18e. ■

Le MJD attaque la mairie en justice

Le président du *Mouvement pour la justice et la dignité*, M. Bagdad Maata, a annoncé qu'il attaquait en justice la municipalité du 18e à la suite de la décision prise par le conseil d'arrondissement d'exclure le MJD de la Maison des associations

Le MJD indique comme objectif : lutter contre toutes les discriminations. Il explique qu'actuellement, ce sont les musulmans qui subissent les discriminations les plus fortes et que c'est pourquoi il intervient surtout sur ce terrain. Pour autant, le MJD refuse d'être assimilé aux courants musulmans intégristes. M. Maata affirme que son association est non confessionnelle.

Selon M. Maata, le MJD est victime d'une discrimination et c'est à ce titre qu'il s'adresse au tribunal.

Nous avons publié sur cette affaire un article dans notre numéro de mai 2005 et la réponse de M. Maata dans le numéro de juin. ■

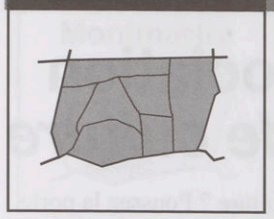

Des enfants apprennent à réparer leur vélo

Des ateliers pour apprendre aux enfants à réparer leur vélo : ça les passionne ! Et pourquoi pas un jour les adultes ?

C'est comme la bicyclette, ça ne s'oublie pas, mais ça ne s'improvise pas non plus ! Essayez un peu de la réparer vous-même, votre satanée bicyclette, et vous entendrez la bordée de jurons que vous serez capable d'éructer, accroupi dans le caniveau, justement un jour de pluie, ou le pouce cherchant à tâtons la minuterie de la cave, au moment où la rustine allait enfin adhérer. En ce cas, une bicyclette, c'est vraiment très bête : elle vous sort par les yeux et, si vous en aviez une dans le ciboulot, elle vous sort même par la tête !

Remarquez, quand on ne sait pas, il n'y a qu'à me demander : depuis vingt ans que j'embrasse violemment le macadam parisien, dont celui de l'arrondissement (il n'y a pas de raison !), j'ai un côté cadre dynamique du redressage de roues. Mais je préfère l'idée de Thierry Cayet, le petit homme Vert, qui s'y connaît, élu au conseil d'arrondissement où il est chargé des activités périscolaires : apprendre tant qu'on est jeune.

Il a lancé une idée qui tient la route – ça va de soi ; elle a son côté "si tous les gars du monde", qui pourrait donner "si tous les vélocipédistes de l'arrondissement savaient réparer leur vélo". Au centre de loisirs du 10 rue de Torcy (dans les préfabriqués qui servaient d'école provisoire il y a quelques années), on a créé, à son initiative, des "ateliers vélos", qui se tiennent les mercredis, et tous les jours sauf week-end pendant les congés scolaires. Les ateliers refusent du monde. On a ainsi donné aux gamins le goût de ce que Thierry Cayet appelle la "culture du vélo", y compris à des gamins qui disaient «*c'est la honte, de monter sur un vélo pareil*». Et pendant qu'ils s'activent les doigts dans le cambouis, ils ne font pas les c...

Et pourquoi ne pas élargir l'idée aux adultes ? Parce que, depuis qu'il y a un marché du vélo à Paris, les réparations, c'est cher. Je ne dirai pas où dans Paris, mais c'est 9 euros pour vous coller une simple rustine ! Alors, autant apprendre à le faire soi-même. En commençant par les parents, par exemple.

Je sais : pour ceux qui ont une sensibilité et un mandat politiques, ça fait un peu "rayon vert", et il y a des gens qui en ont un tantinet ras-le-bol de tous ces obsédés du vélo. N'empêche : l'idée d'un atelier de réparation de bicyclettes accessible à tous, c'est une idée lumineuse. Même Monsieur le maire, il pourrait y venir en voiture, il n'y a pas de raison. Il paierait sa cotisation, comme tout le monde, c'est tout !

Plusieurs associations, comme *l'Interloque* de la rue de Trétaigne, et même l'AICV (une association de cyclistes) sont partantes pour le projet. Il faudrait un professionnel, et l'affaire tournerait. Pour le reste, il n'y a jamais eu de sous-marin politique dans mon vélo : à force de le démonter, je l'aurais vu, tout de même !

Pascale Marcaggi

Montmartre

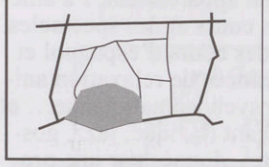

Quartier vert Montmartre : des aménagements partiels seront réalisés sans attendre

La RATP n'a toujours pas donné son avis officiel sur la modification du trajet du Montmartrobus qui résulterait de l'adoption du projet de "quartier vert Montmartre" dans son état actuel.

Un court débat a eu lieu au conseil d'arrondissement sur ce projet de "quartier vert". Le maire, Daniel Vaillant, et son adjoint chargé de la voirie, Dominique Lamy, se sont montrés prudents : pour le moment, il s'agit encore d'un projet, ont-ils rappelé, et même s'il est avalisé, il restera toujours la possibilité de modifier les choses au vu de l'expérience, comme cela a eu lieu dans d'autres "quartiers verts" déjà réalisés à Paris. Le "comité de concertation", qui groupe les représentants du conseil de quartier, des associations d'habitants, des commerçants, des services publics et bien entendu des élus, reste en place.

Le projet est donc, globalement, en attente. Mais Dominique Lamy a annoncé que divers aménagements partiels, qui ne suscitent pas d'oppositions marquées, seront réalisés dès la fin de 2005 et le début de 2006, notamment :

- changement de sens de la rue Coustou,
- élargissement de trottoirs dans certaines rues, notamment rue Yvonne-Le-Tac, rue La Vieuville, une partie de la rue d'Orsel, le bas de la rue Houdon, le haut de la rue des Martyrs,
- pose de potelets (petits poteaux) empêchant les voitures de stationner "à cheval" sur les trottoirs, entre autres dans la partie haute de la rue Lepic – et, là où les trottoirs sont étroits, possibilité d'installer ces potelets juste en bordure de la chaussée afin de ne pas restreindre l'espace pour les piétons,
- création d'emplacements de stationnement pour les deux-roues.

Rappelons que la décision de mettre Montmartre en "quartier vert" a déjà été votée il y a près de deux ans par le Conseil de Paris. Ce dont il est question maintenant, ce sont les modalités, et un vote du conseil d'arrondissement n'est pas nécessaire à ce stade, même si la municipalité souhaite chercher un consensus relativement large. ■

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h

Mimosea
LIBRAIRIE • PAPETERIE
15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Les deux nouvelles tables d'orientation en haut du square Louise-Michel

Bertrando Lofori

Lors de l'inauguration avec Daniel Vaillant, le 14 octobre

Tourner le dos au Sacré-Cœur et s'accouder à la balustrade de pierre tout en haut du square Louise-Michel pour admirer la vue sur Paris, c'est bien. Savoir ce qu'on regarde, c'est mieux. Désormais, on peut joindre l'utile à l'agréable grâce à la double table d'orientation qui vient d'être installée, inaugurée officiellement le 14 octobre.

Ce sont deux plaques identiques de lave émaillée posées l'une près de l'autre. Elles portent une illustration réalisée d'après les photos panoramiques de Laurent Reiz et toutes les indications utiles pour repérer tours et dômes, flèches et clochers, espaces verts ou moins verts se profilant à l'horizon.

Offertes par le Syndicat d'initiative de Montmartre et la Fédération française de randonnée pédestre, ces tables sont évidemment gratuites d'accès. Mais, pour les très myopes et les très curieux, il n'est pas interdit de mettre des sous dans les lunettes d'approche placées commodément à côté et de zoomer sur la tour Eiffel ou même, si on aime vraiment ça, sur la tour Montparnasse. ■

Le funiculaire sur une patte : bientôt fini

Le funiculaire de Montmartre boîtait sur une seule patte depuis le 19 septembre et ça doit durer jusqu'au 4 novembre. Une seule des deux cabines fonctionnait et devait faire l'aller et retour, l'autre restant à l'arrêt, bloquée en haut. Il s'agissait de remplacer les équipements de commande. En attendant, ce fut, pour ceux qui voulaient monter au Sacré-Cœur, foule d'heure de pointe tous les jours, y compris aux heures creuses. ■

L'art en fête : les ateliers d'artistes ouvrent leurs portes d'Anvers aux Abbesses

Portes ouvertes d'Anvers aux Abbesses du jeudi 17 au dimanche 30 novembre : les artistes résidant ou travaillant aux alentours (alentours élargis maintenant jusqu'au quartier de Notre-Dame-de-Lorette au sud, l'avenue de Clichy à l'ouest, la rue Marcadet au nord et le faubourg Poissonnière à l'est) ouvrent leurs ateliers au public, et c'est *L'art en fête* comme à chaque automne.

Cette année, 70 lieux et 112 artistes participent à l'initiative (certains en hébergeant certains), essentiellement peintres, sculpteurs et photographes mais aussi un céramiste, une mosaïste, un créateur de marqueterie, une brodeuse sur textile, trois créateurs de bijoux…

«*C'est une fête, une invitation à la convivialité, une occasion de renforcer les liens entre artistes, de nouer des lien aussi entre artistes et public, d'échanger…*», déclare Frédéric Ardiet, président de l'association *D'Anvers aux Abbesses* qui organise cette manifestation, et peintre lui-même.

Gagner un "Émile"

Ainsi, pendant quatre jours, les gens sont invités à une déambulation-découverte d'atelier en atelier. Pour pouvoir organiser au mieux leur parcours, ils disposent de deux lieux d'accueil : le point principal se trouve tout au sud, dans le 9e, au 8 rue Milton, dans l'atelier d'Emmanuelle Gutierres-Requenne, *L'Œil du huit.* Un point d'accueil bis est installé dans le 18e à *Art-Exprim,* 89 rue Marcadet, où officie le sculpteur Philip Peryn. Premières découvertes d'artistes exposés, et surtout c'est là qu'on se procure le plan et la liste des autres ateliers. C'est là aussi qu'on peut acheter (10 €) le catalogue de la manifestation, un lot de 112 cartes postales, autant que d'artistes participants, chacune reproduisant une œuvre.

Dans ce lot de cartes, l'une est un "joker". On la remplit et elle permet de participer à la tombola de fin de manifestation où le gagnant remportera une œuvre d'art, un cadeau d'une valeur de 100 euros pas moins.

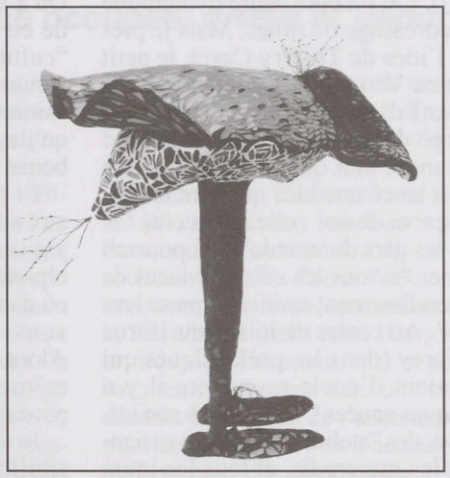

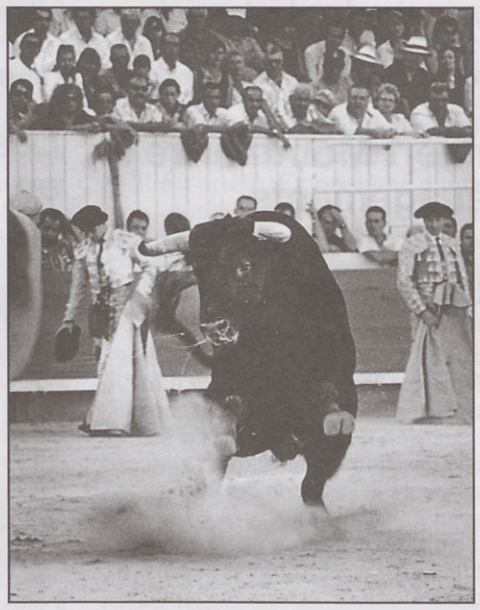

Difficile, pour illustrer cette page, de faire un choix parmi les 112 artistes qui vont présenter leur travail. En voici trois, sélectionnés de façon totalement subjective et avec bien des regrets concernant d'autres.

***Ci-dessus :* "Errant", peinture d'Anne de Seynes.**

***Ci-contre en haut :* "Tic-tic leguelec", sculpture-mosaïque d'Agathe.**

***En bas :* "Toro", photo de Louis Bourjac.**

Cette œuvre, ce sera un des "petits formats" (14 X 20) exposés pour l'occasion à *L'Œil du huit.* Depuis 2000, les artistes sont en effet invités à réaliser une œuvre pour l'occasion, thème libre, format imposé, prix de vente à 100 € également imposé, quelle que soit la cote des artistes. Cette année, soixante-huit d'entre eux ont promis de jouer le jeu. Baptisés *les Émiles,* ces petits formats font l'objet d'un concours, avec un premier prix professionnel et, c'est nouveau cette année, un prix décerné par le public.

Par ailleurs, l'association *D'Anvers aux Abbesses* célèbre en 2005 ses dix ans d'existence et cela se fête. Samedi 19 novembre, il y aura un grand lâcher de 112 ballons, chacun portant une carte postale. Ça se passera à 10 h précises et ça sera devant le manège en bas du square Louise-Michel.

M.-P. L.

❑ Ouverture des ateliers :
Le jeudi 17 et le vendredi 18, de 18 h à 21 h. Le samedi 19 et le dimanche 20, de 11 h à 20 h.
Renseignements : 01 40 23 02 92.

Passage Cottin : la carte postale de la photo

Il y eut, début du XXe siècle, une photo du passage Cottin éditée en carte postale. Il y eut, au début du XXIe siècle, (en juin 2005) une seconde photo, prise à l'identique dans ce bout de rue montmartroise qui a si peu (mais un peu quand même) changé, avec sur la photo quarante-deux habitants d'aujourd'hui qui ont posé exactement aux mêmes endroits et dans la même attitude que ceux d'autrefois. (Voir *le 18e du mois*, juillet-août 2005.)

Une nouvelle carte postale va immortaliser l'aventure : idée de Rémi Philibert, animateur de l'association *Village Ramey,* réalisation de Christian Crampont, photographe. Elle est sortie à la mi-octobre, format carte à l'ancienne avec les deux photos placées côte à côte.

Premier tirage à quarante-deux exemplaires numérotés, offerts à tous ceux qui ont posé.

Il y aura un autre tirage à plusieurs centaines d'exemplaires mis en vente pour financer d'autres belles aventures villageoises. ■

L'association *Soif de culture*

Soif de culture ? Poussez la porte, 8 rue Bachelet, et pénétrez chez Catherine Van der Meulen. C'est chez elle, un appartement douillet au rez-de-chaussée ; c'est aussi le siège de *Soif de culture,* association d'échanges, de convivialité, d'apprentissage culturel, d'événements artistiques… qu'elle a créée il y a un an et demi et qui compte déjà 150 adhérents.

Infirmière psychiatrique, considérant la difficulté croissante d'un métier où l'on doit aller de plus en plus vite en ayant de moins en moins le droit à la parole, elle eut l'idée d'organiser chez elle des réunions de professionnels des soins psy : analystes, psychologues, infirmiers, pour débattre, échanger, confronter les expériences et les points de vue. Ces réunions mensuelles, qui continuent à avoir lieu, furent le point de départ de *Soif de culture*.

Cours et concerts dans la cave

Puis Catherine, qui est également propriétaire d'une cave voûtée et insonorisée sous son appartement, l'a aménagée pour des cours et des spectacles. On y propose des cours d'espagnol et d'arabe, des séances de relaxation animées par une psychosomaticienne… et des cours de chant (lyrique, jazz, gospel) pour adultes, donnés par une professionnelle qui exerce aussi en psychiatrie auprès des malades, Véronique Gaudin, et, enfin, des cours de percussions (adultes et enfants) donnés par Alain Dembelé, musicien aux origines maliennes, qui aime autant l'afro-latin que le djembé.

Dans la cave (27 personnes assises), on donne également des spectacles et des concerts. En haut, chez Catherine, on organise des expositions. Il y eut des expos photos (Pierre Courtault, Antoine Marronnier) et plusieurs expositions de peinture (Didier Cointre, Margette Dubarry, Lucie Mikaelian, Marie-José Rodriguez et ses minutieux collages en pelures de crayons taillés…).

Peintre de Louis XIV

Un autre peintre est familier des lieux, Bernard Van der Meulen, le frère de Catherine, qui a hérité du talent de leur ancêtre, Adam François Van der Meulen, qui fut un des peintres attitrés de Louis XIV, le mémorialiste de ses batailles. Et, pour la prochaine exposition, du 4 au 6 novembre, les cimaises sont réservées à Sandre Wambeke, une artiste dont l'atelier se trouve rue Ernestine. Place à son univers imaginaire, entre abstrait et figuratif, privilégiant la lumière et le mouvement.

Soif de culture, c'est aussi maintenant une entreprise solidaire. Catherine Van der Meulen s'est rendue il y a deux ans dans l'Atlas marocain. Émue par les conditions misérables d'un dispensaire, elle a monté un partenariat avec ses responsables et l'association collecte des fonds pour le reconstruire et l'équiper.

Marie-Pierre Larrivé

❑ 8 rue Bachelet. 01 42 67 96 75.

La vie des quartiers

Montmartre

À la poursuite du "Rayon vert"

Avez-vous aperçu , un soir, un rayon vert traversant d'un trait le ciel de Montmartre pour s'en aller frapper la place du Tertre ? Non, vous n'hallucinez pas !

Dans le cadre de l'année mondiale de la physique, l'Observatoire de Paris et l'université Pierre et Marie Curie reproduisent l'expérience de la mesure de la vitesse de la lumière par Hippolyte Fizeau en 1849... Du 1er octobre au 4 décembre, trois fois par semaine, le mercredi, vendredi et samedi à 23 h, on tire de l'Observatoire un rayon laser qui suit le tracé du méridien de Paris et illumine le ciel jusqu'à notre Butte.

Pour des explications scientifiques, tapez www.obspm.fr mais sachez que les physiciens ont coloré leur rayon en vert parce que c'est joli, sans penser à rendre hommage à Jules Verne et à son roman *Le rayon vert.* Mais c'est bien venu quand même en cette année de célébrations du voyageur extraordinaire. ■

Le Froggy's bar

C'est le rêve de sa vie et il espère que vous en ferez partie. "Il", c'est Stéphane Pivot, le patron du *Froggy's*. Ce bar assis au coin des rues du Mont-Cenis, Francœur, Caulaincourt et Custine a remplacé le *Hogan's*. Et de quelle façon ! Le pub à la sombre mine, quasi déserté, a laissé place à un bar peint en bleu, rouge et vert qui attire de plus en plus de clients. Des serveurs sympathiques (Estelle, Gaël et Aurélie), un bon cuistot (David), des prix attractifs (le demi à 2,30 €) et chaque jour un thème : soirée "bière" à 1 €, soirée "gogo girl", soirée "normande" ou "qui osera se raser les cheveux ?", concerts le samedi, etc.

Le 10 de chaque mois, 10 % du chiffre d'affaires du jour reviennent à la lutte contre le cancer et le sida. Une idée qui lui est venue un soir par hasard.

C'est aussi par hasard que Stéphane Pivot a entamé une carrière dans la restauration. Il a travaillé pendant trois ans à Londres, où les Anglais l'ont surnommé le "froggy" (la grenouille), et onze aux États-Unis. De retour l'an dernier, c'est encore par hasard qu'il apprend, sur un forum de discussions, qu'un bar est à vendre dans le 18e. Le *Froggy's* est né le 29 octobre 2004. Bon anniversaire.

Djimmy Chatelain

❑ 129, rue Caulaincourt.
Tél. : 01 42 62 83 75. Ouvert de 11 h 30 à 2 h du lun. au ven., de 16 h à 2 h le week-end. Restauration 7 j/7 de 11 h 30 à 1 h. Gay Friendly. www.froggys.fr

La vie des quartiers

Chapelle

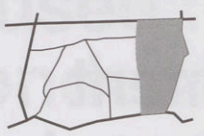

Le recyclage d'ordinateurs au service de la réinsertion professionnelle

Deux cent quarante kilos de combustible, 22 kilos de produits chimiques et 1,5 tonne d'eau, c'est le cocktail explosif que nécessite la fabrication d'un ordinateur standard. Autant dire qu'à l'heure où nos produits sont programmés pour ne pas durer, il était urgent de se préoccuper de leur seconde vie.

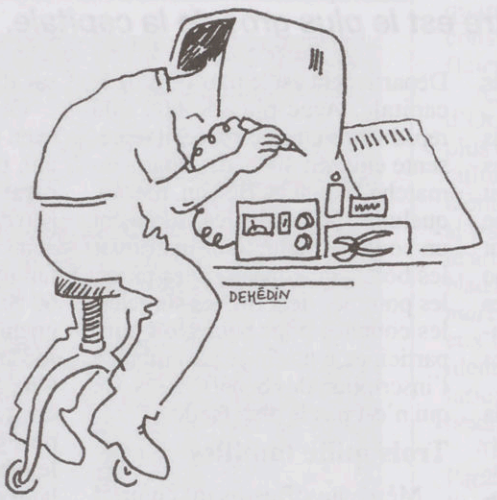

Installée dans les entrepôts du Cap 18, l'association *Écod'air* s'est spécialisée dans le recyclage de nos bonnes vieilles machines tout en favorisant la réinsertion professionnelle des personnes à problèmes psychiques. Une double mission qui s'inscrit au centre de la directive européenne sur le traitement des déchets (DEEE) qui entrera en vigueur début 2006, et dans une démarche sociale d'intégration.

Retrouver confiance

Le travail comme thérapie, Laurence Desnoyers y croit dur comme fer. Cette quadragénaire, chargée du développement commercial de l'entreprise, a longtemps travaillé auprès d'autistes et connaît bien la problématique du handicap ou de la dépression.

«*Nos ordinateurs sont reconditionnés par des personnes en souffrance psychique encadrées par une psychologue et des informaticiens. Nous souhaitons leur redonner le goût du travail nécessaire à la réinsertion et à la stabilité sociale. Ici, ils peuvent avoir un parcours progressif à l'intérieur d'une même structure grâce au regroupement d'un centre d'aide par le travail(CAT), un atelier protégé et une entreprise d'insertion*», explique t-elle.

Dernier-né de l'Œuvre Falret, association créée en 1841 autour de l'accompagnement de la douleur psychique, *Écod'air* emploi actuellement douze travailleurs à temps plein. «*Nos travailleurs sont considérés comme n'importe quels autres salariés. Nous leur confions des tâches simples qui leur permettent de retrouver progressivement confiance en eux et en leur image*», confie Laurence.

Depuis sa création en janvier 2005, l'association collecte gratuitement du matériel informatique auprès de grandes entreprises et de collectivités qui souhaitent renouveler leur parc. Vidées de leur contenu, les machines suivent ensuite toutes le même parcours : les pièces sont nettoyées puis testées. Celles qui sont fonctionnelles ou réparables servent au reconditionnement de nouveaux PC. Au final, pour 120 euros, *Écod'air* propose des ordinateurs performants de type Pentium IV avec un accès à internet. Le tout garanti six mois.

L'entreprise peut proposer également des ordinateurs "personnalisés", par exemple avec graveur de CD, de DVD.

Une fois remis en état, le matériel est redistribué. «*Nous distribuons et revendons nos ordinateurs aux écoles, aux associations ainsi qu'aux particuliers qui pour des raisons de coût ne peuvent s'en acheter. Nous développons également des partenariats avec les pays en développement. Ce matin par exemple nous avons reçu une commande pour une université camerounaise*» s'enthousiasme Laurence.

En seulement, quelques mois d'existence, mille cinq cents ordinateurs ont déjà été reconditionné et d'ici la fin de l'année, l'association espère bien en traiter trois mille.

Lauréat 2005 du Trophée des Entreprises organisé par *Le monde informatique*, Écod'air a acquis ses lettres de noblesse… Mais la plus belle victoire reste celle de quatre travailleurs qui, eux, ont déjà pu réintégrer le milieu professionnel ordinaire. **Sophie Djouder**

❑ Ecod'air : ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h-17h30- CAP 18, 73 rue de l'Evangile. Tél : 01 44 65 07 77. www.ecodair.org

Grandes Carrières

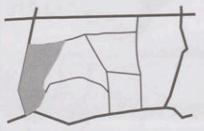

Deux élèves de l'école Vauvenargues menacées d'expulsion de France

Deux élèves colombiennes de l'école du 50 rue Vauvenargues, Marie-Luisa, 11 ans, et Sara, 6 ans, risquent d'être expulsées avec leurs parents, dont la demande d'asile a été refusée. Leur cas suscite une grande émotion chez les parents d'élèves et les enseignants de l'école, et bien au-delà.

Une pétition avait recueilli, fin octobre, près de 450 signatures, dont celles du pianiste Miguel-Angel Estrella, ancien Prix Nobel de la paix (dont un petit-fils est élève de cette école), du président du MRAP, de Jack Lang, etc. Daniel Vaillant, maire du 18e, est intervenu auprès du préfet de police. Un recours déposé devant le tribunal administratif par l'avocate de la famille devait être examiné le 27 octobre.

En Colombie, pays où la violence est constante, il est très difficile de distinguer les voyous et les trafiquants de drogue des membres des guérillas et des groupes paramilitaires. La grand-mère de Maria-Luisa et Sara avait été tuée parce qu'elle avait été témoin du braquage d'un commerçant par un groupe armé. Leur père, ayant reçu des menaces, a dû déménager avec sa famille.

Dans la ville de province où il s'était installé, quatre hommes armés sont entrés un jour dans la petite entreprise qu'il dirigeait et l'ont torturé avant de s'enfuir avec la caisse. L'aînée des deux fillettes a été fortement marquée par cet épisode.

La famille s'est réfugiée en France en mai 2000, demandant l'asile, demande examinée qu'en février 2005 et refusée. Le ministère de l'Intérieur lui a signifié un arrêté d'expulsion, alors qu'elle s'était totalement intégrée, la mère de Maria-Luisa et de Sara ayant même été élue comme représentante des parents d'élèves au conseil d'école. ■

❑ Site du comité de soutien : http://slmmc.blogspot.com
Courriel : slmmc75@yahoo.fr

Chapelle

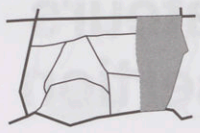

"L'usine du cœur" de la rue du Département prépare sa saison hivernale

Les Restos du cœur vont rouvrir pour une nouvelle saison rue du Département. Ce centre est le plus gros de la capitale.

Dès 8 heures, tous les mardis et jeudis matins, ça "usine", rue du Département, dans l'ancien bâtiment d'entrepôts des Douanes, à l'emplacement où doit être installé dans l'avenir (on ne sait pas à quelle date) un Institut universitaire de technologie. Une centaine de personnes, souvent des femmes, souvent d'origine étrangère, font la queue devant les anciens entrepôts de la SNCF.

Des plans inclinés, hérités de la précédente activité, facilitent heureusement le passage des poussettes jusqu'aux hangars. Juste au-dessus, une double banderole, un peu poussiéreuse, signale l'actuelle destination de l'endroit, sur laquelle on reconnaît l'écriture cursive de Coluche : «*On compte sur vous !*».

Soixante mille repas

Contrairement à une idée répandue, les *Restos du cœur* ne sont pas ouverts qu'en hiver. Ils s'activent simplement un peu plus, à cette époque-ci de l'année. En 2005, comme les trois autres établissements de Paris, celui du 18e entamera donc sa saison hivernale le 5 décembre, et jusqu'au mois de mars, à raison de cinq matinées et sans doute deux ou trois après-midis par semaine.

Le Resto du cœur de la rue du Département est le plus gros de la capitale. Avec plus de 600 000 repas servis chaque année, il représente environ 40 % des "parts du marché" parisien. Bon an, mal an, quelque 250 bénévoles y donnent un coup de main, pour distribuer les boîtes de conserve, les pâtes, les pommes de terre, les surgelés, les couches pour bébés, ou pour participer, à partir de novembre, à l'inscription des bénéficiaires. Ce qui n'est pas le plus facile.

Trois mille familles

Même aux Restos du cœur, il faut en principe un minimum de papiers (passeport, attestation de logement, fiche de paie ou d'hôtel) pour pouvoir évaluer, en fonction des ressources, le barème des aides hebdomadaires auxquelles chacun peut prétendre. «*Or, au moins 50 % des personnes que nous accueillons sont précisément sans papier*s», témoigne "Monsieur Jean", un ancien cadre d'Aéroports de Paris devenu, sous sa blouse bleue, responsable du Resto de la rue du Département.

Le plafond du barème, établi avec précision, sur le plan national, par l'association, est légèrement supérieur au RMI pour une personne seule ou pour un couple, et un peu moins favorable pour les familles nombreuses. Mais près de 60 % des familles inscrites n'atteignent même pas la moitié du plafond retenu par les Restos du coeur. Une fois établi, le barème ouvre droit à une gamme de produits, le plus possible équilibrée (protides, légumes, plats cuisinés, produits laitiers, desserts). Le tout est livré par camions depuis les dépôts centraux de l'association nationale.

Près de trois mille familles étaient inscrites, l'an dernier, au Resto du cœur du 18e. Et la situation ne s'améliore pas. Même chez les bénévoles, on compte de moins en moins de retraités et de plus en plus de personnes en situation de précarité qui viennent là, elles-mêmes, pour s'accrocher à une activité, fût-elle non rémunérée.

Jean-Louis Saux

Simplon

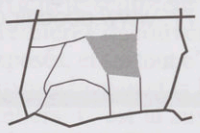

Nouveau président au conseil de quartier Simplon

Céline Godin, adjointe au maire du 18e chargée des transports, était également jusqu'à maintenant présidente du conseil de quartier Simplon. (Les huit conseils de quartier du 18e sont présidés par des élus.) Mais ses occupations professionnelles ne lui laissent plus le temps nécessaire pour assumer cette responsabilité, qu'elle quitte donc. Ce devrait être Michel Lacasse qui la remplacera. Céline Godin était élue PC, Michel Lacasse PS.

(Voir aussi en page 4 l'article sur le renouvellement des conseils de quartier.) ■

Clignancourt

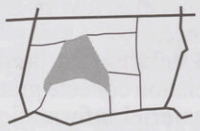

C'est la fresque des élèves du collège Utrillo

Le 24 novembre, en grande cérémonie, une armada de personnalités – le maire du 18e, l'adjoint au maire de Paris, le recteur d'académie, deux députés, etc., vont inaugurer la fresque sur laquelle ont travaillé une vingtaine d'adolescents du centre d'animation Binet et d'élèves du collège Utrillo. Phase d'élaboration de février à juin, réalisation sur place durant les quinze premiers jours de juillet.

La fresque, sur la palissade de la cour du collège, a été réalisée sous la direction de l'artiste plasticien Yahya Hadji. Entre une tête de girafe, une carte d'Afrique, une lionne, un oiseau en vol et des visages souriants de jeunes, on y lit la devise républicaine *Liberté, égalité, fraternité.* ■

Goutte d'or

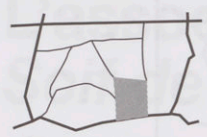

A la recherche de la Goutte d'Or : dix photos pour un jeu de piste

Des fragments de murs peints, un dessin au sol, un décor de mosaïques, des bas-reliefs au fronton d'immeubles… dix photos prises quelque part à la Goutte d'Or, mais où exactement?

L'association *lagouttedOr.net*, qui informe sur le quartier, et le marchand de vin du 38 rue Myrha, Don Doudine, se sont unis pour convier les habitants ayant le sens de l'observation à un jeu de piste : retrouver l'endroit où ces photos ont été prises.

Elles sont donc accrochées sur le site : www.lagoutted'or.net/dondoudine.
Les réponses sont à envoyer par mail à : webmaster@lagoutted'or.net, ou à déposer chez Don Doudine avant le jeudi 15 décembre. N'oubliez pas de joindre vos coordonnées pour être invités le 15 décembre à 19 h, jour où les gagnants (s'il y en a plusieurs) seront départagés par tirage au sort. Une bouteille de champ' pour l'heureux élu.

EGO n'a pas menti (suite)

La location par l'association EGO (*Espoir Goutte d'Or*) d'un local, 10 rue Saint-Mathieu, continue d'être l'objet d'attaques. EGO s'occupe de toxicomanes. Début mai, elle envisageait d'installer dans ce local un centre de consultations médicales et de soins pour les usagers de drogues. Puis, tenant compte des oppositions, elle a décidé fin juin de changer la destination du lieu : il n'y aura là que des bureaux et des salles de réunions pour les travailleurs sociaux et médicaux. EGO l'a annoncé publiquement.

Mais le permis de construire, qui avait été demandé en mai et qui a été accordé le 29 août, portait toujours mention d'un centre de soins. Fallait-il déposer une autre demande de permis de construire – ce qui aurait retardé de plusieurs mois l'ouverture du local ? EGO a posé la question à la mairie de Paris.

Réponse : ce n'est pas nécessaire, un simple échange de lettres suffira.

Cet échange de lettres a eu lieu : EGO déclarait tout à fait officiellement ses intentions quant à l'utilisation du local, précisant que le 10 rue St-Mathieu ne recevrait pas de toxicomanes. La réponse des services d'urbanisme en a pris acte tout aussi officiellement

Certains locataires de l'immeuble contestent. Ils écrivent : «*Ne s'agissant pas d'une demande de permis de construire modificatif, cette lettre n'a aucune valeur légale.*» Nous avons interrogé les dirigeants d'EGO à ce sujet. Leur réponse : «*C'est mettre en doute notre honnêteté. Nous ne l'acceptons pas. Si nous avions ce type de comportement, il y a longtemps que nous serions perdus de réputation dans le quartier, ce qui n'est pas le cas. Nous affirmons une fois de plus qu'il s'agira de bureaux, et non d'un centre de soins recevant des toxicomanes, et nous n'avons aucune intention de revenir sur cette décision.*» ■

Goutte d'or

Échomusée : deux quartiers européens se répondent en écho

L'idée de l'Échomusée de la Goutte d'Or a rencontré une idée similaire chez les habitants d'un quartier de Zürich, en Suisse, qui ressemble beaucoup au nôtre. Première exposition ce mois-ci.

Mémoire d'un quartier, mémoire de deux quartiers. Paris et Zurich, la Goutte d'Or et Aussersihl. Un Échomusée, deux Échomusées et leurs regards croisés. "Bienvenue, Wilkommen".

Cargo 21 , la galerie associative du 21 rue Cavé, accueille, du 28 octobre au 10 novembre puis du 18 au 30 novembre, deux expositions successives, échos de l'histoire et de la vie quotidienne de deux quartiers de grandes villes, lointains et proches l'un de l'autre : la Goutte d'Or, dans le 18e arrondissement de Paris, et Aussersihl dans le 4e arrondissement de Zurich.

Du côté de la Goutte d'Or, l'idée de retrouver la mémoire du quartier remonte à 2004 et revient à Jean-Marc Bombeau, le responsable de *Cargo 21*. Il y monta, cet été-là, une petite exposition retraçant l'histoire collective de la Goutte et la vision actuelle de ses habitants.

Ce fut ponctuel mais c'était le démarrage d'une aventure au long cours, d'un projet qui va se prolonger jusqu'en 2007 au minimum, de la création d'un "Échomusée". Il s'agit de recueillir tout ce qui fait la mémoire et la vie d'un territoire, documents écrits, photos, œuvres d'art, objets symboliques, de les recueillir et de les exposer et de continuer encore et encore la cueillette.

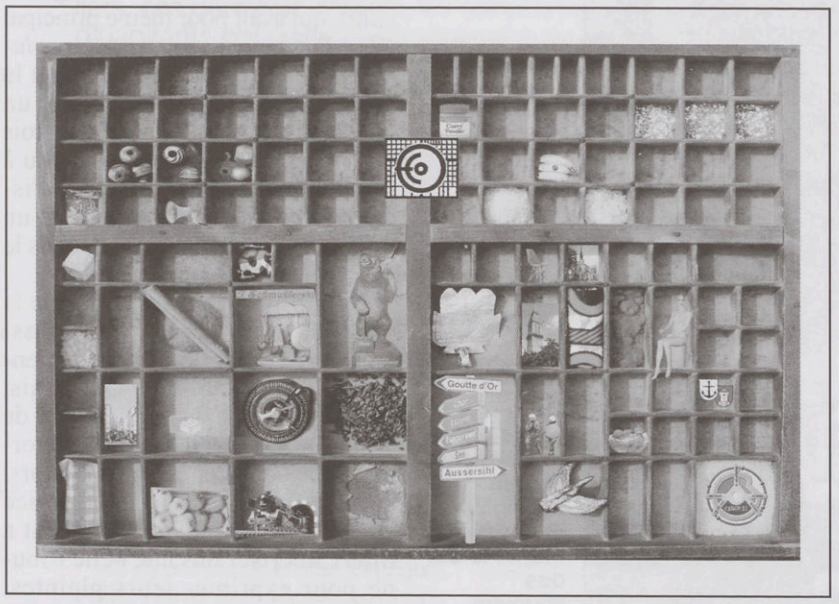

Pour présenter les Échomusées, Jean-Marc Bombeau et ses homologues suisses ont choisi en commun cette image, avec des cases dont certaines seront à remplir au fur et à mesure...

Une vingtaine d'artistes

On a pu en voir de premiers éléments en juillet 2005, mais la grande exposition inaugurant l'Échomusée, c'est du 28 octobre au 10 novembre. L'espace de *Cargo 21* s'anime avec des œuvres d'une vingtaine d'artistes habitant ou travaillant à la Goutte d'Or (Hervé Ringer, Barbara d'Antuono, le graffeur Blutch, les photographes Amadou Gaye, Thierry Nectoux, Florence Delahaye…), avec aussi des photos et des objets déposés par les habitants, avec des films documentaires tournés sur le quartier, avec des articles de presse.

Et Zurich ? L'an dernier, une responsable socio-culturelle de là-bas, Nadine Schneider, passant quelques mois à la Goutte d'Or, rencontra Jean-Marc et fut d'autant plus séduite par son idée d'Échomusée qu'elle découvrit que son quartier, Aussersihl, avait une histoire et une configuration étrangement semblables à la Goutte d'Or. Quartiers populaires tous deux, quartiers ouvriers, quartiers d'immigration, anciens villages urbanisés lors de la dernière moitié du XIX[e] siècle, quartiers de "derrière la gare" construits par et pour ceux qui édifiaient les gares et posaient les rails.

À Aussersihl comme à la Goutte d'Or, la population est maintenant de plus en plus métissée, le mélange des cultures entraînant les mêmes problèmes, les mêmes tensions mais aussi les mêmes potentialités de créativité artistique. Tout naturellement donc, Nadine et l'association zurichoise *Zwei mal zwei* (deux par deux) ont bâti chez eux un Échomusée, avec un concept identique et reprenant même l'appellation originale de Jean-Marc Bombeau, et ils croisent leurs regards.

Aux mêmes dates exactement qu'à Paris, du 28 octobre au 10 novembre, l'Échomusée suisse présente à Zurich les images recueillies de la mémoire d'Aussersihl. Puis on fait l'échange. Du 18 au 30 novembre, l'Échomusée zurichois s'installe à *Cargo 21,* tandis que l'Échomusée parisien déménage en Helvétie avec armes et bagages.

Et ce n'est pas fini. L'été et l'automne 2006 devraient voir un «*énorme échange culturel*» entre les deux quartiers : artistique, musical, littéraire et associatif. Il y aura des concerts en double, des expos, des voyages et des rencontres. Des rencontres de tous genres, y compris, raconte Jean-Marc, «*celle de deux curés, eux aussi différents et semblables : le curé de notre catholique paroisse Saint-Bernard et celui de l'église protestante Saint-Jacob d'Aussersihl qui ont, l'une et l'autre, été occupées par des sans-papiers*».

Il est de ces drôles de coïncidences qui donnent envie d'aller plus loin dans les échanges de mémoire.

M.-P. L.

la cave de Don Boudine

Marchand de vins
38 rue Myrha

Ouvert
du mardi au vendredi
de 16 h à 21 h
le samedi de 10 h 30 à 21 h
le dimanche de 10 h 30 à 14 h
Tél : 01.42.54.98.50

Le Monde de Namate, une nouvelle boutique d'art rue Saint-Luc

La boutique s'appelle *Le Monde de Namate,* petit surnom d'enfance de Mariam Martinet qui s'est installée dans les lieux, 14 rue Saint-Luc, en pleine Goutte d'Or, l'été dernier. On y trouve tableaux, sculptures, bijoux et tirages d'art de photographie, déposés là par une quinzaine d'artistes du quartier mais aussi, en dépôt également – c'est le principe chez Namate –, des objets d'artisanat : sacs, tissus, calebasses, vannerie, savons du monde entier, huiles essentielles…

C'est une "boutique d'art" et non une galerie, Mariam tient à la distinction : «*Artiste moi-même, j'ai voulu offrir un lieu d'exposition aux artistes, un lieu permanent s'ils le souhaitent. J'ai voulu aussi présenter des objets de créateurs d'ici et d'ailleurs, favoriser la rencontre entre artistes et artisans, demander même à certains artistes de se faire artisans.*»

Aux cimaises, en vitrine, sur les étagères, on reconnaît des signatures familières, celles d'artistes de la Goutte d'Or : Marie Sabal-Lecco, Bruno Pascal, Babarama, Barbara d'Antuono, Ange et Damnation, Hervé Ringer, Gersende Crepel et Christine Boiry… d'autres encore comme le photographe franco-hongrois Gyula Zarand.

Et puis tous ces petits savons parfumés, ces piques à cheveux, ces poupées en chiffon... Cela va de 1,50 € la carte postale de Zarand, 3,5 € les boîtes décorées, 10 € les bagues torsadées, à 3 100 € la grande sculpture d'Ange et Damnation intitulée *Marabout des enfants soldats.*

Une boutique claire et aérée et, en dessous, une cave-atelier, pour faire de la linogravure ou de la gravure sur bois, que Gersende Crepel s'est "appropriée" pour l'ouvrir à tous ceux qui veulent apprendre ou ceux qui savent mais qui ont besoin de l'équipement idoine.

M.-P. L.

❑ 14, rue Saint-Luc. Du mardi au samedi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

Porte Montmartre

On veut faire sauter les Puces sauvages

Les Puces sauvages, qui se tiennent de façon informelle, non réglementée, au sud du Marché aux Puces de Saint-Ouen, posent problème. Les solutions manquent et la mairie du 18e ne souhaite pas s'en occuper seule.

Thierry Concord

Allée Jean-Henri Fabre, avenue de la Porte-Montmartre et dans toute une partie du quartier au sud du périph', les étalages à même le sol des "puciers sauvages" attirent une grande foule durant le week-end.

Les "Puces sauvages" jouxtent le Marché aux Puces de Saint-Ouen, principalement du côté pair de l'avenue de la Porte-Montmartre, entre la bibliothèque et l'allée Jean-Henri-Fabre. Là, du vendredi au lundi inclus, ils sont une cinquantaine de "biffins", de chiffonniers ou de "pêcheurs de lune" (noms donnés à ceux qui couraient la nuit à la recherche d'objets jetés aux ordures) à vendre à même le sol, ou sur des voitures en stationnement, toute sorte d'objets récupérés dans nos poubelles. Rien d'extraordinaire, des objets à la fois inutiles et indispensables, qui permettent aux "biffins" de se faire un peu de sous. Parmi eux, il est vrai, il y a quelques malhonnêtes, avec de la marchandise d'origine douteuse. «*Il y a des objets volés mais la plupart des puciers sauvages sont honnêtes. Mais ils sont en dehors de la loi*», explique Jean-Paul Pecquet, commissaire central du 18e.

Le dernier conseil de quartier Porte Montmartre - Porte de Clignancourt, qui avait pour thème principal *"Les Puces sauvages : quelles solutions ?"*, aura au moins permis à la municipalité du 18e d'afficher un consensus d'idées. En effet, les trois élus socialistes présents ont tenu à peu de choses près le même discours : les Puces sauvages sont un problème, il faut le résoudre, mais la mairie ne pourra opérer seule.

En substance, il faut donc que la ville de Saint-Ouen, elle aussi concernée par le "problème", prenne ses responsabilités. Oui, mais, timide ou lucide, la municipalité de Saint-Ouen n'avait pas jugé opportun de se déplacer ce soir-là. Alors, entre les interventions de la police et de la mairie de Paris, le débat a offert aux riverains une belle tribune pour exprimer leurs plaintes, quelquefois teintées d'un racisme latent.

Quant au vœu proposé par le conseil de quartier, qui demande qu'on envisage un minimum d'organisation pour les Puces sauvages, il n'a été adopté qu'en conseil restreint une dizaine de jours plus tard. Il doit être présenté maintenant au conseil d'arrondissement, où son adoption est peu probable.

Biffins comme autrefois

Considérés comme marchands volants, les "biffins" n'ont aucune carte d'autorisation, donc ni droit, ni reconnaissance. Frappés d'amendes par la police toujours prompte à les chasser, ils souhaitent s'organiser, quitte à payer un droit symbolique. Car ils perpétuent ce qu'ont été les Puces il y a cent vingt ans. «*Nous souhaitons un endroit stable pour vendre nos biens et nous acquitter d'un droit. Nous souhaitons respecter les riverains, les droits et l'autorité publique. Nous voulons vivre tranquillement*», a indiqué M. Zaouri, leur représentant.

Les chasser ?

La requête est simple, mais son application compliquée. Personne ne souhaite voir les "biffins" là où ils sont. Pour David Choukroun, représentant des marchands forains du plateau de Clignancourt, «*le marché est complet ; pour les accepter, il leur faudrait un numéro du registre du commerce, or ils ne l'ont pas*». Pour Laurence Goldgrab, adjointe chargée du développement économique à la mairie du 18e, «*il n'y a pas d'emplacements nouveaux pour eux, il faut composer avec d'autres territoires*». Pour Serge Fraysse, adjoint chargé de la sécurité et de la prévention, «*le problème, c'est l'espace*». Pour Frédérique Pigeon, adjointe chargée de la politique de la ville, «*le quartier va changer, il faut en prendre conscience*». Enfin, pour un grand nombre de riverains, «*ce n'est plus possible, ils sont sales, ils urinent partout*».

Depuis trois ans, les interventions répressives de la police n'ont pas arrangé la situation. Si ce n'est une petite amélioration au niveau de la propreté et une baisse de la dégradation des parties communes des immeubles voisins. «*Je le reconnais, ce n'est pas normal que les gens qui ne vendent pas leurs objets les laissent comme ça dans la rue ou les jettent près des immeubles*», indique M. Zaouri.

Les régulariser ?

Une des solutions reste l'organisation et l'intégration. Le vœu du conseil de quartier va dans ce sens. Il demande, notamment, qu'une zone d'accueil des "biffins" soit déterminée et qu'une dignité soit redonnée «*à ces gens qui recyclent nos déchets*». Il souhaite également que soit «*déterminé ce qui est vendable ou non en préservant l'identité "pucière" du marché*».

En résumé, le conseil ne souhaite pas la disparition des "biffins", mais plutôt une régularisation, tant au niveau des "biffins" eux-mêmes, qu'auprès des services de police et de la mairie.

Julien Boudisseau

Commerce équitable au Petit Ney

Spaghetti bio à la quinoa, carcadé bio du Kenya, spéculos au miel maya, chips de bananes séchées mais aussi café du Chiapas, bière laotienne, et haricots blancs, verts et rouges. Au rayon blanchisserie, on peut ajouter à son panier les noix ritha de l'Himalaya riches en saponine et destinées à laver le linge avec un produit 100 % naturel.

Tous ces produits sont désormais mis en vente au *Petit Ney*, le café littéraire de la Porte Montmartre (pour les noix ritha, vous n'en trouverez pas ailleurs dans Paris).

Quand les littéraires font dans l'épicerie, on sait toujours qu'une particularité se cache dans leur commerce. Et celui-ci sera équitable. Quant aux habitués, ils n'ont pas été vraiment perturbés par l'apparition d'étagères proposant des produits venant des antipodes. Pour eux, c'était logique que *Le Petit Ney* étende ses activités vers les contrées colorées du commerce équitable. Déjà, durant toute une année, les tables de leur rade préféré avaient accueilli un café social. Puis une *Cigales* (club d'investissement pour une économie solidaire) était née.

Les spéculos ont cartonné

Les animateurs du lieu ont décidé de servir des produits issus du commerce équitable à leurs clients. Une fois par mois, une soirée sera consacrée à l'information, des films seront projetés et des débats indiqueront en quoi ce commerce est respectueux de l'homme et de son environnement.

D'ici quelques temps, *Le Petit Ney* doublera le nombre de produits disponibles et des fiches précises évoquant leur origine seront consultables sur place. Les clients sont priés de dire ce qui les intéresse le plus afin d'équilibrer les commandes. On sait déjà que les spéculos au miel maya ont fait un carton.

"*Ici, on souhaite montrer, à un niveau tout à fait local, qu'il existe une autre économie plus humaine*", déclare Philippe Durand, un des responsables du *Petit Ney*.

Pour ceux qui veulent d'autres nourritures, il y a des "agendas 2006 de la solidarité internationale" en vente sur place.

Nadia Djabali

❑ 10, avenue de la Porte-Montmartre. 01 42 62 00 00.

"Extraordener", les artistes ouvrent leurs portes du 25 au 27 novembre

La cité M*ontmartre aux artistes* du 189 rue Ordener ouvre les portes de ses logements-ateliers du vendredi 25 au dimanche 27 novembre et c'est "Extraordener", dixième édition.

Une soixantaine d'artistes résidents participent à l'événement (45 seulement l'an dernier) qui verra des expositions de peinture et de sculpture mais aussi des concerts, des spectacles de danse, des créations en direct et en musique… et une tombola où l'on pourra gagner une œuvre.

Le thème, cette année, est *l'art et le mouvement* et Extraordener se donne une coloration *Brasil* pour finir en beauté l'année du Brésil en France.

Quelque six mille visiteurs sont attendus pour l'occasion dans la plus grande cité d'artistes d'Europe.

Montmartre aux artistes est la plus grande cité d'artistes d'Europe avec 180 ateliers-logements.

Stages d'arts plastiques pour enfants chez Atel-Art

L'association Atel-Art, spécialisée dans les cours et ateliers de musique ou d'art plastique pour jeunes, organise quatre stages thématiques de dessin et peinture, pour les 6-8 ans et les 9-11 ans.

Le premier, les samedis 5, 19 et 26 novembre, a pour thème "signes, lignes et écritures". Trois séances de deux heures pour redécouvrir les écritures depuis les plus anciennes, passer du signe à la lettre et imaginer, à l'encre, aux crayons ou aux pastels, sa calligraphie personnelle.

Stages suivants en janvier, mars et mai 2006 sur les thèmes du portrait et du langage du corps. Ils sont limités à huit ou dix participants. Ils coûtent 65 € chacun.

❑ 30 rue Leibniz. Tél-fax : 01 42 28 62 37)

Un appel à la population pour un "Observatoire photographique du 18e"

Diverses initiatives récentes visent à constituer une "mémoire du 18e".

Dans les cités de la Porte Montmartre, et à la cité Charles-Hermite de la Porte d'Aubervilliers, ces dernières années, les associations d'habitants ont collecté les souvenirs de ceux qui vivent là depuis longtemps et ont réalisé des expositions. Nous en avons rendu compte dans ce journal.

Une initiative semblable vient d'être lancée dans le quartier Clignancourt-Jules Joffrin (voir l'encadré ci-dessous).

À la Goutte d'Or, le projet d'*Échomusée* se propose aussi de rassembler des témoignages de toutes sortes du passé et du présent du quartier (voir page 15).

Le projet d'*Observatoire photo* lancé par la mairie du 18e va dans le même sens.

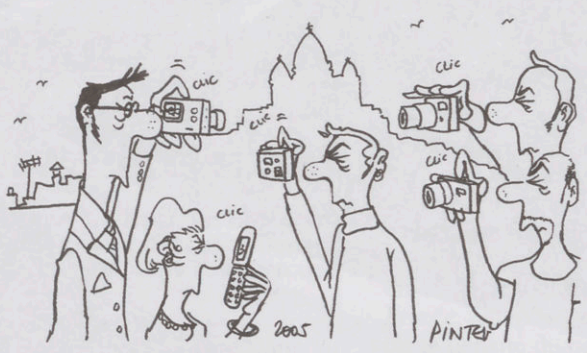

Dans dix ans, vingt ans, cent ans, comment connaîtra-t-on ce qu'était notre arrondissement dans les premières années du XXIe siècle ? Un des moyens est l'image.

Le projet de créer un *"Observatoire photographique du paysage urbain dans le 18e"*, lancé par Danielle Fournier, maire adjoint chargée de la vie culturelle, répond à cette volonté.

«L'espace public évolue, explique-t-elle. *Voirie, architecture, urbanisme, parcs et jardins font l'objet de profonds changements. Il s'agit de suivre ces évolutions, et aussi de suivre le regard des habitants sur ces changements.»*

Le projet, d'abord, fait appel à tous : d'ici au 1er décembre 2005, vous êtes invités à envoyer vos clichés, en noir ou en couleurs, sur support argentique ou numérique, photos réalisées spécialement pour ce projet ou bien cartes postales anciennes, photos de famille, etc., qui vous paraissent répondre à quatre thèmes :

- les jeux dans l'espace public,
- les couleurs du 18e,
- frontières et liaisons,
- les usages de la ville.

Quatre photos au total par participant, en précisant bien le lieu et la date de la prise de vue. Les photos sélectionnées feront l'objet d'une exposition à la mairie d'arrondissement début 2006, et peut-être d'un diaporama, projeté en diverses circonstances dans le 18e et ailleurs.

«Nous espérons récolter un maximum d'images, nous dit Danielle Fournier. *C'est une expérience. Elle n'est pas sans précédent. Il y a cent ans, entre 1904 et 1907, le conseil municipal de Paris avait déjà lancé un concours de photos sur l'espace public à Paris, avec différents thèmes. Ce riche fonds photographique, où l'on trouve des images de grands photographes tels que les frères Seeberger à côté de photos d'amateurs, est conservé au musée Carnavalet.»*

Les envois doivent être adressés à : Danielle Fournier, adjointe au maire, mairie du 18e, place Jules Joffrin, 75877 Paris Cedex18. Les photos ne seront pas renvoyées, mais les auteurs qui le souhaitent pourront les récupérer ensuite à la mairie.

Le deuxième volet du projet sera confié à des professionnels. Il s'agit de photographier le même lieu à diverses étapes de son histoire : par exemple, photos actuelles réalisées sur des sites de photos anciennes, sous le même angle, ou bien photos réalisées à intervalles réguliers d'un site choisi parce qu'il subit des changements. Exemple : le boulevard Barbès actuellement, puis pendant les travaux, puis après les travaux.

Il ne s'agit pas seulement de produire des images des lieux, mais aussi d'essayer de caractériser, par l'image, les *usages des lieux* par les gens.

Des contacts sont d'ores et déjà pris avec des photographes et des agences photographiques susceptibles d'être intéressés par ce projet.■

En quête de la mémoire de Clignancourt

Le conseil de quartier Clignancourt-Jules-Joffrin, en partenariat avec plusieurs écoles, a lancé l'idée de rassembler des documents anciens (photos, cartes postales, journaux, affiches, dessins...) sur le quartier, et les souvenirs d'enfance de ceux qui y ont grandi. Les documents seront rendus ; ils serviront entre autres à monter une exposition itinérante.

Contact : conseil de quartier Clignancourt, service démocratie locale, mairie du 18e, place Jules-Joffrin. Tél. 01 53 41 17 88.

Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous !

❑ **Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 22 €**

❑ **Je m'abonne et j'adhère à l'association des *Amis du 18e du mois* : 38 €**
(22 € abonnement + 16 € cotisation)

❑ **Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 €** (22 € abonnement + 58 € cotisation)

❑ **Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 22 €**

❑ **Je me réabonne et j'adhère à l'association des *Amis du 18e du mois* : 38 €**
(22 € abonnement + 16 € cotisation)

❑ **Abonnement à l'étranger : 25 €**

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... Date : .....

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ❑

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture,etc.) doit être envoyée ***par écrit****. Merci.*

18e HISTOIRE

Montmartre et La Chapelle dans la guerre de Cent Ans

Quelle fut la vie des habitants des villages de Montmartre et de La Chapelle durant cette guerre, ou plutôt cette succession de conflits, que les historiens appellent la guerre de Cent Ans, et qui dura nettement plus longtemps ?

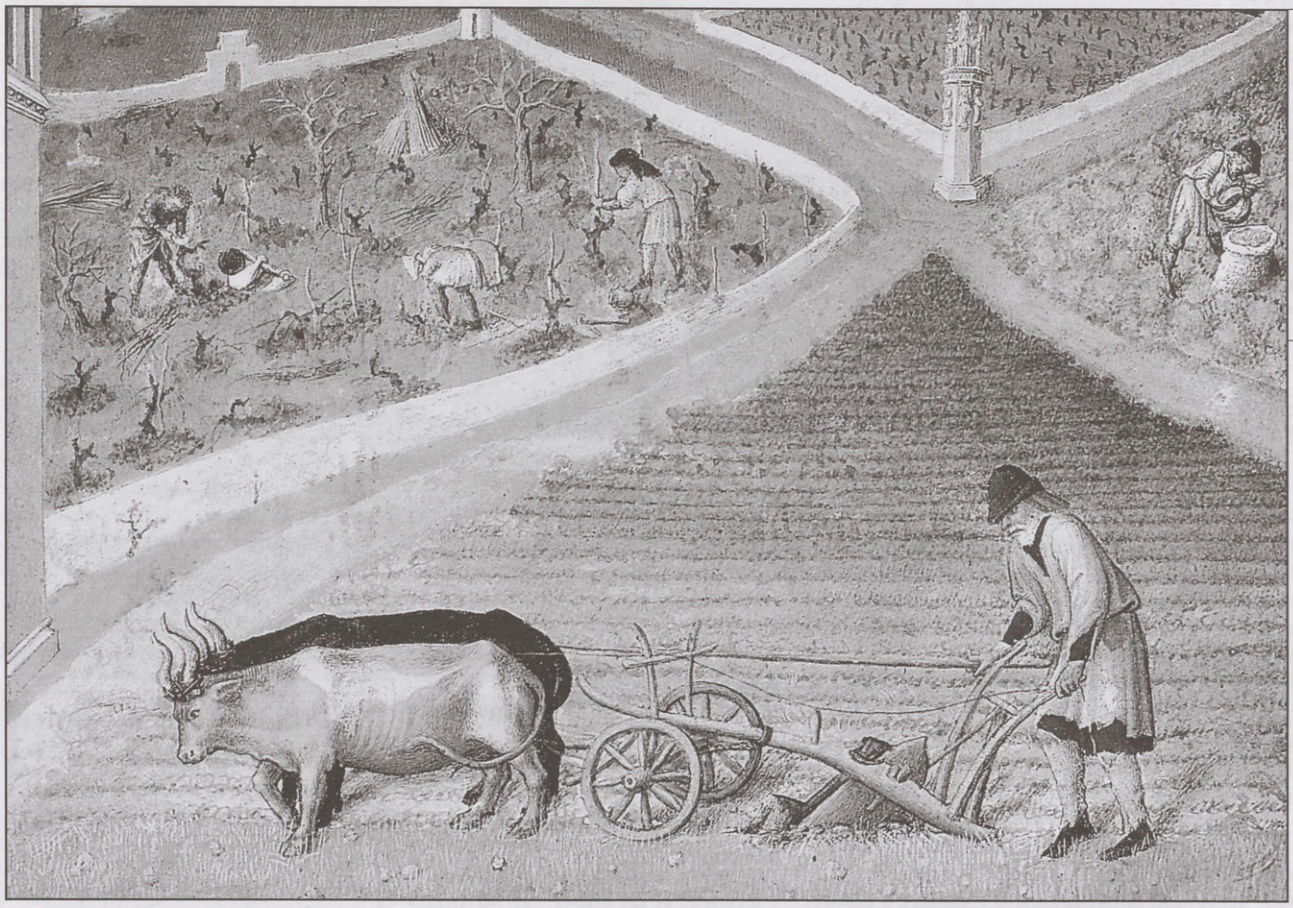

Au moment où débute la guerre de Cent Ans, Montmartre et La Chapelle sont des villages prospères.
Sur cette image, détail d'une miniature des *Très riches heures du duc de Berry*, on voit au premier plan un laboureur, poussant une charrue à soc métallique, intermédiaire entre l'ancienne araire et les charrues modernes, et en arrière-plan des paysans sarclant les vignes.

D'abord, se débarrasser de quelques idées reçues. La guerre de Cent Ans n'a pas duré cent ans. Et elle n'a pas opposé (pas seulement) l'Angleterre à la France, c'était beaucoup plus compliqué. Ce qu'on a appelé guerre de Cent Ans, c'est une série de conflits armés opposant de nombreux partenaires et qui, entre 1337 et 1453, mais avec des pauses plus ou moins longues, ont ravagé les territoires de ce qu'on appelle maintenant la France.

D'incessants conflits de suzeraineté

À la Toussaint 1337, un petit cortège venu d'Angleterre, la voiture de l'évêque de Lincoln, Henri Burgersh, entourée de quelques cavaliers, traverse le village de La Chapelle et pénètre dans Paris. L'évêque est porteur d'une lettre du roi d'Angleterre Édouard III au roi de France Philippe VI, lettre adressée de façon insultante à «*Philippe de Valois, qui se dit roi de France*». Édouard affirme de cette manière qu'il ne reconnaît pas Philippe VI et qu'il prétend, lui, être le véritable héritier de la couronne de France. On date généralement de là l'origine de la guerre.

Le roi de France n'était que le "suzerain" de vassaux parfois plus puissants que lui.

En réalité, les affrontements armés ont commencé avant 1337 : sans remonter trop loin en arrière, citons la guerre en Guyenne en 1324, la guerre en Flandre et en Artois entre 1323 et 1328… Plus tard, en plus des combats entre les Anglais et les Français, la guerre de Cent Ans sera faite aussi de conflits entre le roi de France et le roi de Navarre (qui est aussi duc de Nevers), ou le comte d'Artois, ou le duc de Bretagne (et à l'intérieur de la Bretagne, de la confrontation entre plusieurs prétendants), et de luttes à mort entre les partisans du duc de Bourgogne, qu'on appellera "les Bourguignons", et ceux du duc d'Orléans qu'on appellera "les Armagnacs", etc.

Il ne s'agit pas d'un affrontement entre un État et un autre, mais de conflits de *suzeraineté* régionale… Car, à cette époque, ni la France ni l'Angleterre ne sont des États au sens moderne du mot. La France est un assemblage de régions aux frontières mal définies, changeant au gré des mariages, des alliances et des conflits entre grandes familles nobles. Le roi de France ne dirige pas l'ensemble de ce territoire français, il exerce seulement une *suzeraineté* sur des grands *vassaux* qui sont parfois plus puissants que lui.

L'un de ces grands *vassaux* du roi de France, c'est le duc de Guyenne, qui a dans son apanage l'Aquitaine et la Normandie. Mais ce duc de Guyenne est aussi roi d'Angleterre sous le nom d'Édouard III, du fait du mariage de son aïeule Aliénor d'Aquitaine avec un roi anglais. Et il est aussi le petit-fils du roi de France Philippe IV le Bel (mort en 1305), car sa mère Isabelle, fille de Philippe le Bel, avait épousé Édouard II, roi d'Angleterre.

Édouard III est ainsi le *petit-fils* en ligne directe de Philippe le Bel, alors que Philippe IV de Valois, qui règne à Paris, n'en est que le *petit-neveu*. C'est à ce titre qu'Édouard revendique la couronne. Mais voilà : jusqu'alors, la transmission de la couronne *par les femmes* n'a jamais été admise dans le royaume de France.

Tel est l'enjeu de la guerre entre le roi de France et celui d'Angleterre. Mais la guerre de Cent Ans a bien d'autres enjeux de pouvoir. À la fin, après un siècle et quart de cette interminable guerre civile avec des retournements d'alliances en permanence, l'idée d'une *nation française* unique, avec un roi reconnu par tous, en sortira renforcée. Mais entretemps, que de malheurs pour les populations !

Le vin blanc de Montmartre

Au moment où commence la guerre, les villages de La Chapelle et de Montmartre et le hameau de Clignancourt sont très prospères. Ils le doivent à la proximité de Paris qui est à ce moment-là, de loin, la plus grande ville d'Europe. Il n'y a pas de recensement des individus à cette époque mais, pour des raisons fiscales, un décompte des "feux" (des "foyers", ce que les statisticiens d'aujourd'hui appellent les "ménages"). On dénombre environ 60 000 "feux" dans l'enceinte de Paris. Donc, probablement près de 300 000 habitants. En comparaison, Londres ne compte que 50 000 habitants.

Pour nourrir tous ces Parisiens, les bouchers font entrer chaque semaine dans l'enceinte plus de trois mille moutons, cinq cents bœufs, trois cents veaux et six cents porcs. Il faut de la farine, du vin. Tout cela sans compter la consommation, considérable, du roi et de sa cour.

Sur les pentes de la butte Montmartre, trop rudes pour qu'on y plante des céréales, on cultive la vigne, de même que sur ce qu'on appelle la *butte des Couronnes* ou bien, à cause des vignes, la *Goutte d'Or*. Le vin de Montmartre, certes moins réputé que les grands crus de Bourgogne, jouit néanmoins d'une réputation

La peste noire, entre 1348 et 1352, tue un habitant de la région parisienne sur trois. Au début, on fabrique en hâte des quantités de cercueils (image ci-dessus, tirée des *Annales* d'un chroniqueur de l'époque, Gilles de Muisis). À la fin, il y aura tellement de morts qu'on jettera les corps sans cercueil dans des fosses communes.

qui dépasse les frontières d'Île-de-France. C'est du vin blanc. Les endroits d'où proviennent les meilleurs vins de Montmartre sont la Sacalie, zone située au-dessus de l'actuelle rue des Abbesses (à l'origine, *sacalie* signifiait "trou à ordures") et la Goutte d'Or.

En 1214, lors d'une manifestation commerciale présidée par le roi Philippe-Auguste et à laquelle participaient des marchands de divers pays, des prix furent attribués. Le vin de Chypre fut appelé pape des vins, celui de Malaga, cardinal. Le cru de la Goutte d'Or arriva en troisième position, selon ce que rapporte le moine Rodolphe, *«savant en philosophie et en art comme en beuverie»*.

Au sud, entre la Butte et les murs de Paris, s'étendent des champs de blé et d'avoine. De même autour de La Chapelle, et à Clignancourt.

L'abbesse, seigneur féodal

Clignancourt, ce sont alors quelques maisons au croisement du *chemin des Bœufs* et du chemin menant de Saint-Denis à Montmartre, plus des fermes disséminées dans la campagne. Ces terres fertiles attirent les riches bourgeois parisiens, plusieurs y ont investi leur argent. Ils se sont fait construire de belles maisons de maître et ont intrigué pour obtenir un titre de noblesse correspondant à leurs propriétés. Dans les archives concernant Clignancourt, on trouve au XIII^e^ siècle les noms des familles Harent, Verdelo, Turquam qui se font appeler "sires de Clignancourt", de même que celui de la famille Pommereux, titulaire d'un "arrière-fief".

Le pouvoir seigneurial sur Montmartre est exercé par l'abbaye des Dames de Montmartre, dont le couvent se dresse au sommet de la Butte, tout près de l'église Saint-Pierre qui est à la fois la chapelle de l'abbaye et l'église paroissiale du village. C'est à l'abbesse que les cultivateurs payent les droits féodaux, c'est-à-dire les impôts. En contrepartie, l'abbaye fait entretenir les chemins ; elle est, comme tous les seigneurs féodaux, responsable de la sécurité publique et salarie pour cela quelques gens d'armes… Il y a, à ce moment, dans l'abbaye soixante moniales.

Clignancourt, sur le plan *religieux*, dépend de la paroisse de Montmartre, c'est donc au curé de Montmartre que ses habitants versent l'impôt dû au clergé pour son entretien et celui des lieux de culte. Mais la *seigneurie* sur Clignancourt est exercée, non pas par l'abbaye des Dames de Montmartre, mais par l'abbaye d'hommes de Saint-Denis, un des plus importants monastères du royaume, d'où sont sortis tout au long du Moyen-Âge des conseillers royaux très savants et très influents.

Les deux siècles avant la guerre de Cent Ans avaient été une période de grands progrès

La plus grande foire d'Île-de-France

La situation du village de La Chapelle-Saint-Denys, en plein dans le passage entre les collines de Montmartre et de Belleville, sur la route entre le nord de la France et Paris, est exceptionnellement favorable. Le trafic commercial ne peut l'ignorer. On y trouve, dès cette époque, plusieurs auberges et un marché aux bestiaux – d'où part le chemin vers Clichy qu'on appelle *chemin des Bœufs* et qui, plus tard, s'appellera *rue du Marché* ou, en français d'alors, *du Mercade* – notre actuelle rue Marcadet.

C'est également par là que passe le chemin emprunté traditionnellement pour amener à Paris dans les délais les plus courts possibles le poisson pêché en Manche : c'est le *chemin des Poissonniers*.

Tous les ans se tient aux portes de La Chapelle la foire du Lendit, la plus importante foire commerciale d'Île-de-France (voir *Le 18e du mois* n° 108).

Cinq siècles de réchauffement

Il faut se débarrasser d'une autre idée reçue qui présente le Moyen-Âge comme une époque uniformément obscure et ignorante. En France, le XII^e^ et le XIII^e^ siècles, entre 1100 et 1300 environ, ont été très brillants, marqués par un développement économique et intellectuel remarquable.

Le climat y est pour quelque chose : après plusieurs siècles de grands froids, il a commencé à se réchauffer vers 750 pour atteindre une apogée vers 1230. La température moyenne a augmenté d'environ 3 degrés – ce qui, en matière de changements climatiques, a des conséquences considérables (on risque de le constater en notre XXI^e^ siècle, mais cette fois dans un délai dangereusement rapide et à notre détriment).

Les forêts n'augmentent plus et laissent de l'espace pour les cultures. Les techniques agricoles progressent avec l'adoption de l'assolement triennal, la généralisation de la charrue métallique à versoir, le remplacement de plus en plus fréquent des bœufs par les chevaux pour les labours et pour tirer les charrettes, cela étant rendu possible par l'invention d'une nouvelle manière d'atteler le cheval. Des industries naissent, le commerce élargit ses horizons.

Dans le domaine intellectuel, à côté des textes savants en latin (pendant longtemps encore, la philosophie et la théologie utiliseront uniquement cette langue), on constate que de plus en plus de livres de science et d'histoire, de romans, de poésies, de pièces de théâtre sont en langue courante, le français d'alors. C'est le temps du *Roman de la Rose*, des troubadours et des trouvères, un peu plus tard de Rutebeuf et d'Adam de La Halle. Dans le domaine de la musique, Pérotin et l'école de Notre-Dame inventent la polyphonie, que perfectionnent Guillaume de Machaut et autres grands compositeurs.

La population augmente rapidement. Quand, en 1346, les soldats anglais débarqueront en France, leur plus grande surprise sera de constater la densité du peuplement.

Le mauvais temps et la peste noire

Mais les guerres incessantes au XIV^e^ et au XV^e^ siècle coïncident avec le refroidissement du climat. Dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*, extraordinaire chronique tenue par un auteur anonyme, mois par mois, de 1410 à 1449, dans la période peut-être la plus dure des affrontements militaires autour de Paris, on trouve constamment des allusions au mauvais temps :

«*Le dernier jour de juin 1410, grêla, venta, tonna, espartit* [fit des éclairs] *plus que jamais homme n'avait vu.*»… «*Item, au mois d'avril* [1427] *et au mois de mai jusqu'environ trois ou quatre jours avant la fin, ne cessa de faire très grand froid et ne fut guère semaine sans qu'il ne gelât, et toujours pleuvait.*»… «*Item, il recommença de geler en la fin de mars* [1435] *et ne fut jour qu'il ne gelât jusqu'après Pâques qui fut le 17^e^ jour d'avril, et furent les vignes gelées et tous les figuiers morts et tous les lauriers grands et petits et le pin de Saint-Victor qui était le plus bel qu'on sût en France, et la plus grande partie des cerisiers moururent cette année pour la grande froidure…*» Etc.

Pour comble de malheur, cette période fut aussi le théâtre d'une effroyable épidémie, la *peste noire* qui entre 1348 et 1352 tua un habitant de l'Europe sur trois – et, de même, un Parisien sur trois.

La misère croissante due aux guerres, au mauvais temps, à l'épidémie allait entraîner des troubles sociaux et des révoltes, la Grande Jacquerie, l'insurrection parisienne sous la direction d'Étienne Marcel, les massacres des "Cabochiens" (partisans de l'écorcheur de bœufs et chef de bande Pierre Caboche)…

La prospérité d'avant la guerre de Cent Ans n'a pas résisté à tout cela.

Noël Monier
(À suivre)

Dans le prochain numéro : Les Grandes Compagnies pillent et violent. L'abbaye désertée. Les loups à Montmartre. Jeanne d'Arc à La Chapelle.

Deux musées commémorent la mort de Louise Michel

Louise Michel est morte il y a juste cent ans. Elle n'habitait plus à ce moment dans le 18e, mais son souvenir reste attaché à notre arrondissement, où elle accueillait, dans son école de la rue Houdon, les enfants de Montmartre, et où elle a vécu passionnément les semaines de l'insurrection de la Commune.

Pour commémorer le centenaire de sa mort, deux musées du 18e se sont associés. **Du 21 au 27 novembre**, la Halle Saint-Pierre (2 rue Ronsard) présentera une exposition sur cette inlassable militante.

Samedi 26 novembre à 15 h, à l'auditorium de la Halle St-Pierre, conférence sur Louise Michel par les historiens Gerald Dittmar et Jean-Louis Ménard qui signeront leurs livres sur la Commune.

Dimanche 27, à 15 h, au Musée de Montmartre (12 rue Cortot), conférence-débat sur Louise Michel et la Commune, par Gerald Dittmar, signature de livres et présentation d'une petite exposition. ■

Henri LANDIER

Peintures récentes de

Sainte-Victoire

exposition

du 4 novembre au 4 décembre

du mardi au dimanche 14h à 20 h nocturne jeudi 22h

Atelier d'Art Lepic

1, rue Tourlaque, 75018 Paris

Tél. 01 46 06 90 74 www.artlepic.org

Le triangle d'art, trois lieux d'exposition s'associent l'espace d'un week-end

La *galerie W* (44, rue Lepic), la *galerie Eonnet-Dupuy* (espace White Elephant, 3, rue Tholozé), l'*Atelier d'art Lepic* (1, rue Tourlaque, atelier du peintre Landier) : trois lieux d'expositions, trois adresses reliées qui forment un triangle et voici *Le triangle d'art,* association des trois, l'espace du week-end des 5 et 6 novembre.

Ouverts de 10 h 30 à 20 h, l'atelier et les deux galeries offrent au public de voir les œuvres d'une vingtaine d'artistes contemporains, sur plus de 1 200 mètres carrés.

Des animations sont également prévues. Un parcours fléché, guidé par un historien d'art, vous mènera sur les traces des artistes d'hier (Derain, Lautrec, Van Gogh, Picasso), jusqu'à celles d'artistes d'aujourd'hui.

Rue Tourlaque, on pourra assister, samedi et dimanche, à 11 h et à 16 h 30, à une démonstation de gravure par le maître des lieux, Henri Landier (sur réservation au 01 46 06 90 74, car l'espace est limité).

Rue Tholozé, il y aura le samedi à 15 h 30 un exposé technique sur la peinture expressionniste.

Rue Lepic, samedi dans l'après-midi, Miss.Tic réalisera en public quelque-uns de ses fameux pochoirs, tandis que dimanche à 17 h et pour une durée indéterminée, Troy Henriksen montrera une autre facette de ses talents, la musique, avec son groupe *Bonneville*. ■

Festival du livre d'écologie au Trianon

Troisième édition, troisième lieu pour le Festival du livre d'écologie. Après la cour du Maroc, puis la Halle Saint-Pierre, c'est toujours dans le 18e, mais au Trianon cette fois, qu'il se tiendra le dimanche 20 novembre de 11 h à 19 h.

Invité d'honneur cette année : le pétrole. Encore lui ! D'ailleurs, y a-t-il une vie après le pétrole ? C'est le sujet d'un débat auquel participeront notamment le député de Paris, Yves Cochet, et le ministre délégué à l'Industrie, François Loos. Outre les nombreuses projections, animations et conférences, petits et grands auront accès à une immense librairie avec des ouvrages d'inspiration écologiste et, pour la première fois, de science-fiction.

Le public pourra aussi découvrir et rencontrer de nombreux auteurs (au hasard, citons Pierre Bordage, Marthe Villalonga…), quelques éditeurs (Belin, Sarbacane…), différentes revues (Coccinelle, Silence…) et associations.

Plusieurs associations locales sont de la partie. Les jeunes de Môm'artre (rue de la Barrière-Blanche) vont présenter leurs travaux réalisés sur le thème des énergies renouvelables, tandis que les artistes d'Interloque (rue de Trétaigne) vont réaliser des sculptures en utilisant des matériaux de récupération et des déchets.

Un jeu de piste sera réservé aux enfants de 8 à 12 ans. Objectif : trier des objets contenant du pétrole. Et oui, ce Festival s'adresse largement aux futures générations. Pour les plus petits, il y aura l'atelier dessin, pour les 10-14 ans l'atelier d'écriture sur le thème "Imagine un monde sans pétrole". Sans oublier le prix Jeunesse du Festival. Le jury, dix-sept jeunes de 9 à 14 ans, récompensera le livre évoquant le mieux l'écologie.

Enfin, l'animation sans doute la plus concrète sera la balade urbaine. Intitulée Énergies et transports à travers le 18e arrondissement, elle aura lieu de 10 h 20 à 12 h 30. Une promenade gratuite mais limitée en nombre de places. L'inscription est donc obligatoire (01 40 30 47 15).

Alors, rendez-vous au Trianon. Et à pied, s'il vous plaît !

Djimmy Chatelain

❑ Le Trianon, 80, bd de Rochechouart. Entrée libre et gratuite. Programme complet : www.festival-livre-ecologie.org

Les douze finalistes du Prix Wepler (décerné le 14 novembre)

Il est depuis 1998, dans notre arrondissement, un rendez-vous littéraire d'automne à ne pas manquer : la remise du *Prix Wepler-Fondation la Poste*, décerné (lundi 14 novembre, cette année) dans la grande brasserie de la place de Clichy à un roman de l'année, pour son originalité, son audace et sa qualité littéraire, loin des impératifs simplement commerciaux.

Le prix a été créé par Marie-Rose Guarniéri, de la *Librairie des Abbesses*, rue Yvonne-le-Tac. Elle est aussi le pivot du jury formé de lecteurs, libraires et critiques littéraires qui change chaque année. En 2005, ils sont douze jurés, dont une détenue, pour juger douze romans.

En lice : Jérôme Beaujour pour *Dans le décor* (POL), Frédéric Boyer pour *Abraham remix* (POL), Jean-Yves Cendrey pour *Les Jouets vivants* (Editions de l'Olivier), Hélène Cixous pour *L'Amour même dans la boîte aux lettres* (Galilée), Dominique Fabre pour *La serveuse était nouvelle* (Fayard), Jean-Luc Giribone pour *Méditations carnavalesques* (Verticales), Claude-Louis Combet pour *Les Errances Druon* (José Corti), Charif Majdalani pour *Histoire de la grande maison* (Seuil), Richard Morgiève pour *Vertig* (Denoël), Gaëlle Obiégly pour *Faune* (L'Arpenteur), Christophe Pradeau pour *La Souterraine* (Verdier) et Zahia Rahmani pour *"Musulman" Roman* (Sabine Wespieser).

Le lauréat recevra 10 000 € et sera également décernée une mention dont le lauréat recevra 3 000 €. ■

LMP : abonnement à 10 € ou à 1 €

Le théâtre du Lavoir *moderne parisien*, qui fête sa vingtième saison, vient de lancer une carte d'abonnement à 10 € permettant de bénéficier toute l'année de tarifs réduits pour l'ensemble des spectacles.

Mais, n'oubliant pas qu'il a aussi une vocation d'animation culturelle dans son quartier, il offre aux habitants de la Goutte d'Or (entre Barbès, Ordener, Stephenson et boulevard de la Chapelle) de bénéficier de cette carte à 1 euro seulement !

❑ LMP, 35 rue Léon. 01 42 52 09 14

LE MOIS DU 18e

Expositions

Landier et la Sainte-Victoire

● Atelier d'art Lepic, 1, rue Tourlaque. Exposition du 4 novembre au 4 décembre.

***Sainte-Victoire aux cyprès*, par Henri Landier**

La Sainte-Victoire, c'est une montagne isolée, pas très loin d'Aix-en-Provence, une cime rocheuse dressée sur la plaine, devenue mondialement célèbre à cause d'un peintre : Cézanne qui, dans deux moments de sa vie, entre 1882 et 1890 puis entre 1901 et sa mort en 1906, a réalisé des dizaines et des dizaines de dessins, d'aquarelles et de tableaux représentant la Sainte-Victoire.

S'attaquer à ce thème est, pour un peintre, prendre le risque de la comparaison. Ce risque, Henri Landier l'a pris. Et ses "Sainte-Victoire" marqueront sans doute une des belles périodes de sa carrière.

Landier aime travailler par thèmes, par séries. Il y a eu dans son œuvre l'époque des ports et des bateaux (il avait navigué comme officier de la marine marchande), il y a eu les gravures de Montmartre, les danseurs de *buto*, les paysages de Toscane, de Venise, de Prague, la série des "falaises"…

Chacune de ces séries exprimait un aspect de sa personnalité : une violence, une interrogation sur le désordre se révélait dans ce qu'il appelle ses "ferrailles", carcasses de bateaux en train de pourrir, entrelacements des machines – et cette violence se retrouvait dans les *falaises* déchiquetées qu'il a montrées il y a huit ans. À l'opposé, une grande paix rayonnait sur ses paysages de la Beauce ou de la Toscane, et une vraie gaîté dans la série sur Prague la baroque.

Mais la Sainte-Victoire, c'est de la peinture pure. La peinture est un art du silence. Quand elle va au fond de sa nature propre, il n'y a plus de discours, de théâtre, de narrations. Même les états d'âme du peintre devant un paysage, ses impressions subjectives, doivent laisser la place à la recherche d'une objectivité, celle de la pure sensation née d'un corps dans un espace. Là résidait la grande nouveauté de l'apport de Cézanne, du *réalisme* de Cézanne.

D'une certaine façon, la série des Sainte-Victoire de Landier marque chez lui une évolution du même genre, même si son style, bien sûr, n'a pas grand chose à voir avec le "cézannisme" : totalement maître de sa technique, Landier s'efforce de rendre cette expérience physique du face à face avec une montagne.

Une montagne,qui, selon les points de vue d'où on la regarde, selon les évolutions de la lumière, change constamment mais qui ne cesse d'être là, de s'imposer, d'exister.

N.M.

❑ Du mardi au dimanche de 14 h à 20 h. Nocturne le jeudi 22 h. Tél. : 01 46 06 90 74. www.artlepic.org

À la Halle Saint-Pierre

Images de l'inconscient

● Une exposition d'art brut brésilien. Jusqu'au 26 février. 2, rue Ronsard. Tous les jours, 10 h à 18

Scandalisée par les méthodes thérapeutiques telles que l'électrochoc, Nise da Silveira, psychiatre (1905-1999), crée en 1946 au *Centre psychiatrique national* de Rio de Janeiro des ateliers de danse, musique, artisanat, théâtre, jardinage – et peinture. «*Lorsque nous avons ouvert le secteur peinture*, écrit-elle, *notre but était de trouver un chemin d'accès au monde intérieur du psychotique. Il était difficile de communiquer avec lui par la parole. À notre surprise, nous nous sommes rendu compte que l'acte de peindre, en donnant forme au tumulte interne, pouvait avoir une vertu thérapeutique en lui-même.*»

En 1952, elle crée au sein de l'hôpital le musée (terme déjà significatif) des "images de l'inconscient", destiné à la recherche, et ouvre en 1956 une clinique, *la Casa das Palmeiras*, comprenant des ateliers d'expression d'accès libre pour les patients en postcure. C'est une sélection de ces travaux qui est présentée à la Halle Saint-Pierre.

Dessin d'Octavio Ignacio, un patient de Nise da Silveira.

Pour Martine Lusardy, commissaire de l'exposition, il y a autant d'occasions chez les personnes "normales" que chez les psychotiques de faire une œuvre d'art. Et, bien que les seconds soient "*indemnes de toute culture*" (pour reprendre l'expression de Dubuffet), les analogies avec les avant-gardes du début du siècle sont frappantes – ce qui s'explique en partie par le fait que ces artistes d'avant-garde avaient essayé eux-mêmes de désapprendre l'art et la culture.

Mais si les artistes cultivés privilégient parfois le souci de la forme, les créateurs hors norme, hors culture, donnent le plus souvent une extrême attention au sens. C'est particulièrement vrai chez les Brésiliens, souvent empreints de religion, marqués par des rites ancestraux. Les œuvres de ces schizophrènes brésiliens ont donc un double intérêt, psychanalytique et artistique. Elles renvoient à l'universel.

«*Pour étranges qu'elles soient,* écrit Nise da Silveira, *les images issues des profondeurs de l'inconscient ne sont pas pathologiques en elles-mêmes. Elles sont inhérentes aux structures de base du psychisme. Elles recouvrent des significations très profondes et forment un langage archaïque aux racines universelles.*»

Cendrine Chevrier

Galerie La Rotonde

Kathy Toma

Du 5 au 26 novembre

Kathy Toma aime évoquer des grandes figures légendaires ou quasi-légendaires : Héloïse et Abélard, Eros et Thanatos, Eurydice, Narcisse, dans un style à la fois monumental et gracieux. Sa grande œuvre : des fresques pour la chapelle qui fut au XVIe siècle celle du musicien Gesualdo, prince de Venosa.

Elle présente ici des tableaux et aussi une œuvre peut-être plus étonnante : elle a reconstitué, velours, fils dorés et tout, les robes des dames de la tapisserie de la *Dame à la licorne*, un des sommets de l'art français, qui est au musée de Cluny.

❑ 28 rue Eugène Carrière. 01 42 23 83 10.

Galerie Eonnet-Dupuy

Yörg Hermle

Du 5 au 24 novembre

Peintes d'une pâte épaisse, des scènes de famille caricaturales avec des visages rubicpnds ou blafards, des tables qui tombent entra^$inant assiettes et bouteilles, des yeux ahuris devant la télé.. Féroce et fort bien peint.

❑ 3 rue Tholozé (local de la galerie White Elephant). 01 42 51 01 20.

Galerie W

Miss Tic

Du 14 au 27 novembre

La vedette de la galerie W ce mois-ci, c'est Miss.Tic, artiste muraliste. Vous avez forcément vu, ici ou là sur un mur, ses pochoirs noir et blanc et ses textes ironiques. Le titre d'une de ses expositions et d'un de ses livres, "Je ne fais que passer", exprime bien le caractère fondamentalement et volontairement éphémère de cette forme d'art. Mais elle expose aussi ses œuvres, pour les vendre : photos géantes de ses travaux muraux, et quelques dessins originaux.

❑ 44 rue Lepic.

■ ***Au centre d'animation Binet :*** Du 14 nov. au 3 déc., **Nadia Benzekri**, six mois de voyage en Inde racontés à travers des photographies, des textes, des carnets de voyage, des vidéos et des échanges de mots. (66 rue René Binet. 01 42 55 69 74.)

■ **Marie Sabal-Lecco** expose ses peintures au restaurant *Lectures gourmandes* (28 rue de la Goutte d'Or) jusqu'au 17 novembre, et chez *India-Kala* (57 rue Ramey) du 1er au 30 novembre.

■ ***Au Secours populaire :*** Les 4, 5 et 6 novembre, peintures, photos, bronzes, bogolans, réalisés par des **enfants du Burkina Faso** dans le cadre d'un atelier animé par l'association *La Soupape ailée* à Sourou Kouki. (6 passage Ramey. 01 53 41 39 39.)

■ ***À l'espace UVA :*** Salon d'automne des **Compagnons de Montmartr**e, du 4 au 8 nov. Six compagnons exposent leurs œuvres, plus un invité d'honneur, le peintre ukrainien Alexiy Budya. (9 rue Duc. 06 15 43 26 97 .)

LE MOIS DU 18e Théâtre

À l'Étoile du nord

Que reste-t-il de leurs amours ?

● Spectacle musical et théâtral par la compagnie *Les Palétuviers*.
Du 12 novembre au 20 décembre. 16, rue Georgette-Agutte. 01 42 26 47 47.

D.R.

Mai 68 : souvenirs, émotions, espoirs et désillusions de toute une génération qui vécut dans un formidable élan la dernière utopie du siècle. Moment de notre histoire aux faces multiples, soulèvement culturel et moral d'une jeunesse contre les aînés mais aussi immense mouvement social avec près de dix millions de grévistes, moment admiré, vilipendé, fantasmé, fouillé par les historiens, les politiques, revu et corrigé par la publicité et la mode, qui n'a pas rêvé d'y être, quand il n'y était pas ?

La compagnie *Les Palétuviers*, à travers associations, mairies, réseaux personnels, est allée à la rencontre d'hommes et de femmes, tous anonymes, ayant vécu l'enthousiasme de mai 68 : usines occupées, barricades, débats interminables, des milliers de jeunes et de moins jeunes, étudiants, salariés, qui tout d'un coup mettaient en question les fondements du monde, revendiquaient d'être libérés de l'argent, des tabous, de l'autorité, et rêvaient… «*Il est interdit d'interdire*», «*Sous les pavés la plage*»…

Le parti pris de la compagnie n'est pas le folklore, ni la nostalgie, mais un voyage à travers des chansons de l'époque : *Il est cinq heures, Paris s'éveille*, *Tous mes copains*, *Moi je m'balance*, *Oh hé hein bon !*… chansons provocantes, chansons sexe, chansons révolution, Dutronc, Gainsbourg, Ferré, Moustaki, les Beatles, Barbara… le tout chahuté, bousculé, détourné au rythme des *Palétuviers*. Ils avaient présenté au même théâtre, il y a deux ans, le spectacle *La mémoire qui chante* sur la Belle Époque, «*une pleine réussite*», «d'une justesse rare», avaient écrit les critiques.

En ces temps de morosité, un spectacle qui va nous amener à réfléchir profondément, peut-être, mais avec légèreté et en chansons.

Rose Pynson

Au Tremplin Théâtre

L'Échange, de Paul Claudel

● Du 3 au 19 novembre. 39 rue des Trois-Frères. 01 42 54 91 00. Jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30.

Quand Claudel commence à écrire *L'Échange*, en 1893, il a 25 ans. Il vient d'arriver à New York et jette sur l'Amérique un regard à la fois fasciné et révulsé. Il n'est pas le "*cyclone figé*" que décrira plus tard son ami-ennemi André Gide (le sera-t-il jamais ?). C'est un jeune homme plein de contradictions et de passions. Il écrit vite, dans l'urgence du premier jet, et ses contradictions intimes, il leur donne corps : «*C'est moi-même qui suis tous les personnages, l'actrice, l'épouse délaissée, le jeune sauvage, le négociant calculateur*», confie-t-il à un correspondant.

Il y a donc quatre personnages.

Louis Laine, jeune Américain, sauvage, insaisissable, tendu sans cesse vers le désir de partir.

Marthe, fille de paysans, très belle, que Louis a épousée lors d'un voyage en France. Le mariage, vécu par Louis dans le refus, l'est par Marthe comme une plénitude. Car Marthe ne se prête pas, pour elle le don ne se défait pas. Louis dit : «*Tu es constante et unie. Telle tu fus, telle tu es encore. Ce que tu as à dire, tu le dis. Tu es comme une lampe allumée, et où tu es, il fait clair. C'est pourquoi il arrive que j'ai peur et je voudrais me cacher de toi.*»

Thomas Pollock Nageoire, riche homme d'affaires, connaisseur du prix des choses, habitué à juger les hommes. Il dit à Marthe dès leur première rencontre, main dans la poche «*comme pour compter les pennies*», que son mari n'a aucune valeur, et il lui propose "l'échange".

Lechy, la compagne de Pollock, actrice, qui se roule dans l'imaginaire et l'alcoolisme, et qui désire Louis.

À une remarque de Marthe, «*l'œil est fait pour voir et l'oreille pour entendre la vérité*», Lechy réplique : «*Qu'est-ce que la vérité ? Est-ce qu'elle n'a pas dix-sept enveloppes comme les oignons ?*»

Et puis il y a la langue de Claudel, mêlant les vastes élans lyriques avec les images triviales et les moments de bouffonnerie. Ainsi, Lechy : «*N'avez-vous point lu cette parole ancienne, que les dieux instruisent l'homme par les rêves ? Et l'instruction lui arrive toujours avec le pincement des rognons à la fin…*»

Ou : «*J'en ai pris un coup superbe, ce soir ! Je suis étrangement gaie ! J'ai du feu au dedans, mais ce n'est pas au cœur, il y a toujours quelque chose que je ne peux réchauffer, comme un glaçon enveloppé dans une serviette. Ça ne fait rien ! (...) Ça brûle en moi comme un bol de punch ! Regardez si vous voyez la flamme bleue !*» Phrases qui annoncent la catastrophe, le meurtre, l'incendie final.

Et Louis accepte de vendre sa femme à Pollock, et il couche avec Lechy mais sans joie, avec constamment derrière la tête la pensée de partir – jusqu'à ce qu'elle le tue. Et Marthe, la jeune femme, droite, en proie à «*ces trois sinistres pantins*»…

Pour la première représentation de *L'Échange* en 1914, Claudel écrivait au metteur en scène, Jacques Copeau : «*Deux options possibles. : ou jouer délicat, gris, harmonieux, en musique de chambre, ou violemment coloré, excessif et presque caricatural. C'est plutôt de cette deuxième façon que je le verrais.*»

Nous ignorons quel parti a pris

D.R.

Paul Claudel à 25 ans.

exactement la metteure en scène de la représentation au *Tremplin*, Maylis Boyé. Elle explique que la représentation a été précédée d'un travail de plusieurs mois pour «*s'approprier les mots de Claudel en insufflant dans chaque phrase le rythme, le temps et l'intention réelle, faire redescendre ce texte dans la terre alors qu'il tire vers le ciel*», et pour définir le cadre qui «*permet au comédien de révéler physiquement les non-dits, de jouer avec le corps, le déformer jusqu'à la caricature*».

Jouer Claudel est une épreuve difficile pour les acteurs, à cause du mélange du lyrique et du bouffon. Les quatre qu'on va voir ici sont de jeunes comédiens, mais pas des débutants.

Noël Monier

Au Funambule

La peau du personnage
de Philippe Craig

Bon numéro d'acteur (Patrick Guillemin) avec tout de même pas mal d'effets faciles. Texte sophistiqué au possible, pour intellos. L'idée de départ est simple. Les personnages des œuvres de fiction ne sont pas inventés mais tirés du réel par les auteurs. Ce qui explique bien des disparitions.

L'un de ces personnages kidnappés par les écrivains s'extirpe d'un roman en cours de rédaction et retrouve la liberté (avec les pièces d'identité de l'auteur qu'il a tué au passage). Ce personnage, qui n'en est plus un tout en le restant, nous raconte les multiples aventures qui lui sont arrivées tant qu'il a réussi à échapper aux sbires de la Police Culturelle.

Il en découle cette moralité pas follement originale que nous sommes tous des personnages dans le grand livre de l'univers. On sourit vaguement. D'émotion point. Trop théorique. Trop phraseur. Le théâtre, ce n'est pas ça. Dans la salle, certains dormaient, mais des visages respiraient le bonheur. J'admets que je peux me tromper. **P.A.A. D.**

❑ 53, rue des Saules. Les lundis à 21 h. Loc. : 01 42 23 88 83.

Au Théâtre des Abbesses

Marcia Hesse
de Fabrice Melquiot
Du 9 au 26 novembre

Une famille d'aujourd'hui, les fêtes de fin d'année. Une villa au bord de la mer déchaînée, comme l'année d'avant, comme lors de cette nuit où Marcia Hesse, benjamine de la famille, a disparu dans la tempête. Dans ce huis-clos, la famille essaie d'oublier le drame, de se reconstituer. Elle y parvient parfois à travers des phrases codées, des banalités et de la tendresse. Mais Marcia Hesse est toujours présente, arrière-pensée qui hante.

Marcia Hesse ou la mort ? Ils n'en parleront jamais. Mais peut-être, une fois le dîner fini, le rituel accompli, la maison fermée, l'auront-ils un peu côtoyée – apprivoisée ? **R. P.**

❑ 31, rue des Abbesses.
Loc. : 01 42 74 22 77.

Au Trianon

Les dindes galantes
par les Caramels fous
Du 3 au 19 novembre

Les *Caramels fous* sont une troupe amateur mais qui, lors de ses spectacles présentés chaque année au Trianon, rencontre un grand succès : une trentaine de garçons entraînés par des professionnels (chorégraphe, metteur en scène, musiciens) qui montent des parodies de comédies musicales.

❑ 80 boulevard Rochechouart. Rés. 01 48 24 40 61.

Au Grand Parquet

Le loup et les 7 chevreaux
d'après les frères Grimm
Les 12, 13 et 14 novembre

Seule en scène, Kirsten Welse fait apparaître et disparaître dans les

(Suite page 23)

plis de sa robe des marionnettes et autres figurines, des objets divers, au fil du récit qu'elle raconte.

La demoiselle de la Poste
d'Ewa Pokas
Du 17 nov. au 11 déc.

La demoiselle de la Poste, collerette amidonnée et ongles rouge radis, rêve d'un amour parfait, mais personne ne la remarque. Jusqu'au jour où un vacancier...

■ ***Également au Grand Parquet :*** • Du 24 novembre au 11 décembre, **Ce que j'ai vu et appris au goulag**, de Jacques Rossi (création).

❑ 22 bis rue du Département. Horaires et loc. 01 40 05 01 50.

À l'Atalante
Un ange en exil
d'après et autour de Rimbaud
Jusqu'au 28 novembre

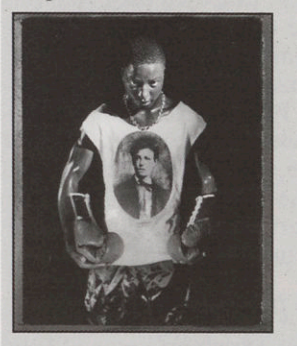

Sous-titrée *"de l'insoumission à la désertion"*, cette pièce évoque le choix fait par Rimbaud, à 20 ans, de tourner complètement le dos à son génie de poète.

❑ 10 place Charles Dullin.
Rés. souhaitée (la salle est très petite) 01 46 06 11 90.
Tarif préférentiel (7 € adultes, 4 € mineurs) pour les habitants du 18e jusqu'au 12 nov.

À l'Atelier
La Musica
de Marguerite Duras
19 h de mar. à sam., 18 h dimanche

Situation banale. Phrasé artificiel. Divorcés, séparés depuis deux ans, le mari et la femme se retrouvent dans un hall d'hôtel. Interrompus de temps à autre par les portables des remplaçants (dans leurs cœurs respectifs), ils échangent des propos plutôt convenus dans le genre «*L'infidélité, c'est plus grave pour une femme que pour un homme*». Du Sacha Guitry pas drôle. Comme c'est Duras, les snobs y courent. Et à part deux ou trois spectateurs partis avant la fin, le public avait l'air content. À mon avis, il a tort.

P.A.A.D.

■ ***Également à l'Atelier :*** **Créanciers**, de Strindberg.

❑ 1 place Charles Dullin.
01 46 06 49 24.

À l'Alambic-studio-théâtre
Pacotille
de Jean-Claude Dutilh
Jusqu'au 12 novembre

Dans une boîte peu reluisante de Pigalle, Marlène et Lola attendent d'hypothétiques spectateurs. Marlène, de son vrai nom Henri, est transformiste et se défend d'être un travelo. Lola se dit "danseuse topless". Ils se racontent et se déchirent. Les larmes ne sont pas loin du rire.

❑ Les jeudis à 21 h 30.
12 rue Neuve de la Chardonnière. Autres programmes, horaires et rés. 06 07 97 21 89.

Et aussi

■ ***Atelier-théâtre de Montmartre :*** • **Ball-trap**, de Xavier Durringer. • **Lettre à mon juge**, de Georges Simenon. • **Mon cul sur la commode**, par la Compagnie Trotobas. • **Paul Barge lit** un auteur contemporain les deux premiers jeudis de nov. et les deux premiers lundis de déc. • Et toujours, **Maupassant** dit par François-Régis Mellet. (7 rue Coustou. Horaires et rés. 01 46 06 53 20.)

■ ***Lavoir moderne parisien :*** Les 2, 3 et 4 novembre, **Le refus**. Un griot fait revivre aux habitants d'un village africain les combats des tirailleurs sénégalais en 1940. Confrontation des vexations de l'époque coloniale avec les souvenirs de combats communs contre les nazis. Cette pièce sera reprise en juillet dans le festival "rue Léon". (35 rue Léon. Rés. 01 42 52 09 14.)

■ ***Théâtre Michel Galabru :*** • **Les amis ne sont plus ce qu'ils étaient**, de Frédéric Rondot, jusqu'au 18 novembre. (4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 23 15 85.)

■ ***Pixel Théâtre :*** • Jusqu'au 20 novembre, **Cupidon n'a pas dit non**. • Jusqu'au 16 décembre, **Lilith**, d'après Robert Merle. • Du 5 novembre au 31 décembre, **Mon cher Sand**. (Les lettres d'amour de Musset à George Sand. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.). • Et toujours, **Pas vous ni moi mais les gens sont des cons**, de et par Rosine Favey. (18 rue Championnet. 01 42 54 00 92.)

■ ***Sudden Théâtre :*** • **Kean**, de Jean-Paul Sartre, jusqu'au 31 décembre. (Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.) • **Les caprices de Marianne**, de Musset, jusqu'au 15 décembre. (14 bis rue Ste-Isaure. 01 42 62 35 00.)

Pour les enfants

Au Funambule
Samsabor
et la plante de l'équilibre
Jusqu'au 30 décembre

Samsabor a échoué à l'examen des pirates car il a le mal de mer. Catastrophe ! Il est chassé du village. Seule solution : trouver la plante de l'équilibre. Mais attention, elle est gardée par un monstre... À partir de 5 ans.

❑ Merc. 14 h. Lun. à vend. pendant congés scolaires. 01 42 29 88 83.

■ ***Théâtre Michel Galabru :*** **Jojo l'asticot**, spectacle de chansons par *Don Pedro et ses dromadaires*. 3 à 9 ans. (Sam. 14 h 30, sauf 5 et 19 nov. 4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 23 15 85.)

■ ***Au Sudden Théâtre :*** **Il était une fois les fables**. Huit fables de La Fontaine pour redécouvrir des personnages drôles et cruels. Jusqu'au 31 décembre.

LE MOIS DU 18e Musiques

Carl-Philip-Emmanuel Bach, fils du grand Bach

• Au Théâtre des Abbesses, samedi 26 novembre à 17 h.

Jean-Sébastien Bach n'a pas laissé seulement, à sa mort, une œuvre immense qui domine encore l'univers de la musique classique. Il a laissé également quatre fils qui sont devenus, eux aussi, de très grands musiciens : Wilhelm-Friedmann, Johann-Christoph-Friedrich, Johann-Christian (ou Jean-Chrétien, qui fut le musicien du roi d'Angleterre et que Mozart à ses débuts cherchait à imiter).

Et Carl-Philip-Emmanuel, peut-être le meilleur, musicien du roi de Prusse et, de son vivant, plus célèbre encore que son père ne l'avait été. Cinq de ses *sonates pour flûte et basse continue*, réparties sur plus de cinquante ans de sa vie, seront interprétées aux Abbesses par Barthold Kuijken à la flûte baroque et Ewald Demeyere au clavecin.

Barthold Kuijken a été, avec ses frères et avec le grand Gustav Leonhardt, un des tout premiers rénovateurs de l'interprétation de la musique d'avant le XIXe siècle, un de ceux qui, il y a quarante ans, ont commencé à jouer sur des instruments d'époque et ainsi retrouvé la véritable couleur de cette musique. Certains critiques les traitaient avec une pointe de mépris de "baroqueux", mais ils ont ouvert la voie à de nombreux interprètes et, on peut le dire, fait aimer la musique classique à tout un nouveau public.

❑ 31 rue des Abbesses. Location 01 42 74 22 77.

MUSIQUE CLASSIQUE

■ ***Également aux Abbesses :*** Le **quatuor Tetzlaff** interprète, samedi 5 nov. 17 h, Haydn, Sibelius, Schönberg.

■ ***À la Maison verte :*** Dimanche 27 nov. 16 h 30, Ayano Schimada, piano, et Sébastien Rateau, violoncelle, interprètent J.B. Bach, Debussy, Chopin, Brahms. (127 rue Marcadet.)

MUSIQUES TRADITIONNELLES

■ ***Théâtre des Abbesses :*** • **Chota Divana**, groupe de musiciens enfants du Rajasthan, sam. 12 nov. 17 h et lundi 14 à 20 h 30. • **Ghada Shbeir** (Liban) dans un répertoire de chants chrétiens syriaques, sam. 19 nov. 17 h.

■ ***Lavoir moderne parisien :*** 13 et 17 nov., **polyphonies sacrées italiennes** par Silvia Malagugini et sa Compagnie Nonna Sima. (35 rue Léon. 01 42 52 09 14.)

■ ***Olympic café***, noté dans les programmes : • Le 11 nov. 20 h 30, **Doura Barry**, musique peule de Guinée. • Le 30 nov., **Balval**, chants roms des Balkans. (20 rue Léon)

JAZZ, CHANSON, etc.

■ **La Môme Caoutchouc**, dans son répertoire musette, sera le 17 nov. à 21 h au Saint-Jean, rue des Abbesses.

■ ***À la Maison verte :*** Samedi 19 et dim. 20 nov., 16 h 30, **Chantefables, chantefleurs**, poèmes de Robert Desnos, musique de Jean Wiener. (127 rue Marcadet.)

■ ***Lavoir moderne parisien :*** • 5 nov. et 19 nov., **Le Grand Dérangement**, cinq musiciens et deux danseuses canadiens. • 22 au 26 nov., **François Vé** (qui vient de sortir son album *La saison des trèfles*).

■ ***À l'Olympic-café :*** Le 12 nov., **l'Échoraleurs**, chrorale rock de trente chanteurs. • Également noté dans les programmes. **Jazz :** Mathieu Jerome quartet le 3, Richard Bonnet trio le 10, Alula (Atmos Groovik Jaz Affro fusion) le 15, David Patrois quartet le 23. **Chanson : Fanch** le 5.

■ ***Au Blue Note :*** • Les lundis du 7 nov. au 26 déc. (sauf le 19), jazz manouche avec Samy Daussant. • Mardi du 8 nov. au 27 déc. (sauf le 20), Roda de choro, entre classique et samba. • Merc. du 2 nov. au 28 déc. (sauf 21), forro avec Lia Prestes et Sandr Luiza. • Les jeudis, Sidney Rodrigues, jazz brésilien. • Vendredis et samedis, 100 % Brésil. (14 rue Muller. Concerts à 21h 30. Entrée libre sur consommation. 01 42 54 69 76.)

■ ***Restaurant La Terrasse***, 144 rue de Clignancourt : • 4 nov., Yoanna la bonne aventure, chant et accordéon. • 18 nov., Phyll et Jilles, duo accordéon. • 25 nov., Thalie Duo, bossa blues. (Concerts à 20 h 30.)

■ ***Restaurant Portobello***, 36 rue Ordener : • 5 nov., Richard Apte. • 12 nov., Sadko. • 19 nov., Sévane et Manu. • 26 nov., groupe La Brocante (jazz manouche).

■ ***Lavoir moderne parisien :*** • 5 nov. et 19 nov., **Le Grand Dérangement**, cinq musiciens et deux danseuses canadiens. • 22 au 26 nov., **François Vé** (qui vient de sortir son album *La saison des trèfles*).

Ont collaboré aux pages "Le mois du 18e" : Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Paul-André-Auguste Desalmand, Noël Monier, Rose Pynson.

Si Sylvie Camicas avait dansé, la rue Lamarck n'aurait pas connu ces chapeaux extravagants, s'inspirant de matières originales, bâtis grâce à de vieux tours de main.

Sylvie, une femme de têtes

Chacun de ses chapeaux raconte une histoire. Celui qu'elle est en train de border, après l'avoir laitonné, a été baptisé "chapeau larme". Le soir où elle l'a créé, il ne lui restait plus que quatre jours avant l'exposition de sa collection au Salon d'accessoires "1e Classe" aux Tuileries. Angelo, «son boxer ange gardien», s'est jeté sur elle, sûrement pour lui faire des mamours, mais a complètement déformé le chapeau. Elle s'est alors mise à pleurer…

Des noms, Sylvie en donne à toutes ses créations. Des plus drôles comme sa ligne de fausses fourrures "Les ours prennent l'autobus" au plus poétiques tel "L'envol", "Torrent de fleurs" ou encore "Éclat de vague". À chaque composition, elle livre «*une partie d'elle-même, un bout de ses rêves*».

La modiste a grandi à Bordeaux, près du port, «*là où les dockers habitaient*». C'est à cette époque, où elle s'amusait à grimper sur les rondins de bois du bord des docks, que Sylvie a créé son premier accessoire : des lunettes… en rondin de bois. Aujourd'hui, elle fabrique des chapeaux pour le Printemps, le Bon Marché, mais aussi pour l'étranger comme chez Harrold's en Angleterre, Nordstrom aux USA et encore au Japon, en Australie, en Côte d'Ivoire…

Son "Arrivée à New York"

Regard espiègle surligné d'un trait d'eye-liner et sourire délicieux, Sylvie est un concentré de bonne humeur. Loquace et cocasse, elle cultive l'autodérision. Elle n'apprécie pas les demi-teintes et ne parle pas à demi-mot. Elle aime les gens vrais et les couleurs vives.

Son petit atelier-boutique est une bonbonnière où les chapeaux tous plus aériens les uns que les autres font leur joyeuse danse de lignes et de matières. Chacun d'eux est «*une chorégraphie*». Lorsqu'elle sculpte un chapeau, elle pense au mouvement. «*Je fais des chapeaux parce que je ne peux plus danser*», confie-t-elle.

Années 80. Elle n'a pas 20 ans. Sylvie sera danseuse même si elle entretient déjà un sens aigu de la mode et de la coupe. Elle créé ses propres tenues, «*des trucs bizarres mais sans grimace*». C'est sa mère, modéliste de tailleur et de lingerie, qui lui a tout appris.

A fond dans l'époque où l'on se demande qui de Madonna ou de Cindy Lauper va l'emporter, elle assiste à ses cours de danse en bas résille, jupe parapluie jaune vif et souliers vernis blancs et noirs. Elle veut intégrer l'Opéra de Bordeaux. Mais ses genoux ne résistent pas à l'entraînement éprouvant qu'elle leur infli-ge. Les deux sont atteints d'algodystrophie. Après trois ans d'immobilité totale, elle décide «*d'une autre vie, d'une autre histoire, d'une autre ambiance*».

La modéliste sous une pluie de ses chapeaux.

Direction New York. «*Après tout, pas besoin de marcher, il suffisait de prendre l'avion*», explique-t-elle. Premier contact avec la grosse pomme : le service d'immigration. Elle a prévu d'être jeune fille au pair dans une famille du New Jersey pour se payer une école de stylisme.

Mais en 1986, aux Etats-Unis, cet emploi est illégal. La bouche en cœur, elle se présente avec un visa de touriste de trois mois et un billet open. Les autorités américaines ne cherchent pas à comprendre. Au choix : retour immédiat en France ou confiscation du passeport avec, à la clé, une condamnation pour "*intention d'effectuer un travail clandestin et future clandestinité*". Impossible de faire marche arrière. Elle se dit, qu'au moins, jusqu'au procès, elle pourra «*se balader*».

Un véritable périple initiatique

Seule, sans papiers, et accessoirement sans argent, là voilà qui débarque dans une famille qui n'a guère le sens de l'hospitalité. Au bout de trois mois, elle est mise à la porte avec 70 dollars en poche.

Elle parvient à trouver une colocation tout près de New York. Sylvie fait les 400 coups même si elle peine à marcher. Un parapluie multicolore en guise de canne, elle chine les puces new-yorkaises et y dégote les bibis des années 40 qui constitueront le début d'une grande collection.

Bien que clandestine, elle parvient, au culot, à s'inscrire au Fashion Institute of Technology. Tout en sachant qu'elle ne pourra pas passer l'examen final, elle suit assidûment les cours. Puis, elle est convoquée en haut d'un building par le juge chargé de l'immigration qui lui annule son passeport. Le rêve américain s'arrête là.

Mais, le parisien commence. Elle quitte son Sud-Ouest natal. Entre les petits boulots, elle «*engloutit*» six mois de formation intensive à l'Académie internationale de coupe de Paris. Elle y apprend le modélisme. Loin d'être rassasiée, tous les samedis pendant trois ans, elle poursuit des cours de stylisme à l'école Fleury Delaporte.

Le premier prix !

La semaine, la jeune femme est styliste-modéliste en vêtement pour une petite société. Le soir, elle suit un atelier de chapeaux et y découvre l'art du moulage. Elle s'approprie peu à peu les vieux outils du métier comme le fer en forme d'œuf que l'on chauffe à la flamme pour donner à la paille mouillée les courbes les plus folles.

Elle est séduite par la fantaisie du chapeau et surtout par la liberté dans l'espace qu'il offre. Loin des contraintes du prêt-à-porter, elle «*respire*». Sa première et audacieuse collection, des chapeaux en toile de Jouy et en cannage de chaise (!), lui vaut le premier prix de la Chambre des métiers de Paris.

Un jour, elle présente à l'acheteuse de la Samaritaine deux de ses créations : un chapeau au crochet et un autre de "fée" en velours noir à la pointe satinée et colorée. Sylvie tombe à pic. C'est la sortie d'*Aladin* de Walt Disney et la Samaritaine décore ses vitrines sur le thème du dessin animé.

Puis, les collections s'enchaînent. Elle imagine des couvre-chefs extravagants comme le "chapeau cœur" transpercé par une flèche ou le haut de forme en taupé flamand, plissé «*comme s'il avait été trop grand*». Son studio est vite submergé de chapeaux. Elle dort dedans, leur marche dessus et les laisse sécher sur le balcon. L'atelier s'impose.

Elle s'installe dans un ancien atelier d'une fabricante de parapluies sur-mesure, rue Lamarck. Depuis neuf ans, tard le soir, on peut l'y apercevoir travailler à la lueur de sa machine à coudre.

Texte et photo Helène Claudel

❑ Sylvie Camicas, 76, rue Lamarck.
Téléphone : 01 42 57 08 44.

Directeur de la publication : Christian Adnin. Numéro de commission paritaire : 1007 G 82213. Imprimerie coopérative IDG, Paris (18e).